

Le Midi Rouge

N°32, Décembre 2018

Directeur de Publication :

Nicolas MARTY

Rédacteur en Chef :

Patrick VAZEILLES

Secrétaire de rédaction :

André BALENT

Commission paritaire :

N° ISSN : 1778 – 8927

Imprimerie spéciale

66100- AMLR

Abonnement institutionnel :

15 €, port inclus

Abonnement individuel :

7 €, port inclus

Adhésion (avec abonnement) :

15 €, port inclus

Comité de lecture :

André BALENT

Hélène CHAUBIN

Raymond HUARD

Nicolas MARTY

Patrick VAZEILLES

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATIONp. 3

NOTES DE RECHERCHES :

André Balent : Étienne Duran Garreta (1836- ?) un communard originaire de Latour-de-Carol (Pyrénées-Orientales). Famille et luttes politiques dans un village cerdan, Latour-de-Carol (1865-1880).....p. 4

Richard Vassakos : Valros (Hérault), 18 août 1944, exécution de quatre civils par les Allemands.....p. 18

Jean Sagnes : La révolte du Potemkine au pied du Canigou : 3 et 4 avril 1968 à Prades (Pyrénées-Orientales).....p.20

Hélène Chaubin : Les grèves des travailleurs immigrés dans l'Hérault : les années 1970.....p. 26

Patrick Vazeilles : Index des articles du *Midi Rouge*, numéros 1 à 31.....p.29

LECTURES CHOISIES :

Hélène Chaubin : Jacques BLIN, Jean-Claude LLINARES (dir.), *Des militants CGT en résistance, Hérault 1939-1945. Paroles des résistants(es)*, tome 2, Montpellier, Institut d'Histoire CGT 34 Marcel Caille, 2018, 101 p.p.38

BIOGRAPHIES :

André Balent : Ríos Garcia Jesús [alias Mario Martín ou Mario Garcia Martín].....p. 40

André Balent, Rose Blin-Mioch, Hélène Chaubin : Blin Jacques, Georges, Yvon.....p. 43

LE MAITRON ET LE SITE DU MAITRON EN LIGNE :

Chaque volume du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, mouvement social* est en vente (DBMOMS, Le Maitron) est en vente dans toutes les librairies au prix de 65 € le volume. Sur chaque volume environ 650 notices. Le site internet du *Maitron* (Maitron-en-ligne : www.maitron.org) est libre d'accès depuis le 5 décembre 2018. Il permet l'accès à environ 170 000 notices). Le *Maitron* (dictionnaires papier et site Maitron-en-ligne) est édité par les Éditions de l'Atelier/ Les Éditions ouvrières 51-55, rue Hoche 94200 – IVRY-SUR-SEINE

LE MAITRON DES FUSILLÉS :

Le site nouvellement créé du *Maitron des fusillés* (<http://maitron-fusilles-40-44.univ-paris1.fr/>), issu du *Maitron en ligne* dans lequel est aussi inclus, rassemble les notices des fusillés par condamnation (*Dictionnaire des fusillés*, papier, Éditions de l'Atelier) et intègre au fur et à mesure de l'avancement des travaux les exécutés sommaires et les personnes abattues par les Allemands, les Italiens, les forces de Vichy. Il est libre d'accès.

SITE DE L'ASSOCIATION MAITRON LANGUEDOC-ROUSSILLON :

L'Association Maitron Languedoc-Roussillon (AMLR) a un site :

<http://www.histoire-contemporaine-languedoc-roussillon.fr/>

PRÉSENTATION DU MAITRON :

L'historien Jean Maitron a fondé une œuvre sans commune mesure, le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*. Cet ouvrage, appelé communément le *Maitron*, recense plus de 100 000 biographies du monde ouvrier, de l'anarchisme au socialisme en passant par le communisme, de la Révolution Française à la seconde guerre mondiale. Après la disparition de son créateur, Claude Penetier a repris le flambeau. Sous son égide, le dictionnaire (désormais : le *Maitron, dictionnaire biographique mouvement ouvrier mouvement social*) ouvre une nouvelle période de recherche, pour couvrir l'histoire du monde ouvrier de 1940 à mai 1968.

Au-delà du seul dictionnaire, le projet Maitron vise aussi à fédérer les acteurs intéressés par cette histoire, historiens, militants, archivistes, ainsi que toute personne intéressée par ce type de démarche historique. À cette fin a été créé un site internet (<http://biosoc.univ-paris1.fr/>) . Par ailleurs, le Maitron a décidé de favoriser les démarches régionales pour émuler les recherches historiques à cette échelle. C'est dans cette perspective que nous avons créé l'association Maitron Languedoc-Roussillon.

Le but de l'association est lié, dans un premier temps, à la rédaction des notices biographiques du mouvement ouvrier régional. Plus globalement, l'objectif est de médiatiser et de favoriser la connaissance de l'histoire du mouvement ouvrier dans une région, le Languedoc-Roussillon, qui a été un terreau très fertile pour le développement de ce mouvement. C'est dans cette perspective que nous avons entrepris la diffusion de ce bulletin qui a deux grandes finalités. La première est de restituer les figures du mouvement ouvrier (élus, militants politiques, responsables associatifs, intellectuels...) en diffusant certaines de leurs biographies par ailleurs publiées dans le *Maitron* (volumes papier et site *Maitron en ligne*). La seconde a pour but de mutualiser les connaissances sur le monde ouvrier et les mouvements sociaux et de favoriser la recherche historique dans ce domaine.

Cette entreprise regroupe des historiens, des archivistes, des militants mobilisés par cette démarche. L'association est ouverte à tous ceux qui seraient intéressés à participer, qu'il s'agisse de rédiger des notices, informer sur l'existence d'archives, proposer de nouveaux projets de recherche ou nous soutenir.

Autour du *DBMOMS* ont vu le jour (ou sont en cours) plusieurs dictionnaires spécialisés comme celui des cheminots ou celui des fusillés et exécutés de la Seconde Guerre mondiale, ainsi que plusieurs dictionnaires internationaux.

Coordonnées :

Maitron Languedoc-Roussillon

c / o Hélène Chaubin, 32, rue Eugène Jamot, 34 500 Béziers-

06 64 88 57 35 ; helene.chaubin@wanadoo.fr

Pour tout envoi et règlement, contactez le trésorier, secrétaire de la rédaction :

André Balent

29, rue du Vélodrome, 66 100 Perpignan

04 68 67 48 32 ; 04 68 04 87 69 ; cat-ab-balent@wanadoo.fr.

NOTES DE RECHERCHES :

ÉTIENNE DURAN GARRETA (1836- ?) UN COMMUNARD ORIGINAIRE DE LATOUR-DE-CAROL (PYRÉNÉES-ORIENTALES). FAMILLES ET LUTTES POLITIQUES DANS UN VILLAGE CERDAN, LATOUR-DE-CAROL (1865-1880)

Cette étude aborde les liens étroits entre les dynamiques familiales et le processus de politisation dans un village de la montagne catalane, en Cerdagne (Pyrénées-Orientales). Cette région de l'ouest du département a longtemps été réputée comme conservatrice pour ne pas dire réactionnaire. Des études plus récentes ont montré qu'il n'en était rien. La Cerdagne fut plutôt modérée. Mais les idées « avancées » s'y implantèrent de façon inattendue dès le XIX^e siècle. Latour-de-Carol principale commune issue de la désagrégation d'une vaste entité communale formée dès le XIII^e siècle — la Vallée de Carol — fut sans doute l'une de celles où les luttes furent les plus acharnées, à la charnière des années 1865-1880, mettant aux prises des rejetons de familles cossues ayant eu accès à une instruction allant au-delà de la fréquentation de l'école primaire. Des alliances matrimoniales conclues afin de préserver les intérêts économiques des lignages les plus riches — de richesse ancienne comme les Vigo ou plus récente comme les Garreta et les Duran — furent compromises par des engagements qui allèrent bien au-delà d'un simple républicanisme modéré.

En ce qui concerne les Duran, ces choix idéologiques d'alors perdurèrent jusqu'au XX^e siècle. Mais ces idées ne surgirent pas en Cerdagne à la fin du Second Empire. Il y avait des précédents remontant à la Seconde République (1848-1851), à Latour-de-Carol même, inspirées par l'exemple d'un notable « rouge », Joseph Carbonell, maire d'Ur et conseiller général du canton de Saillagouse.

Dans les pages qui suivent, lorsque nous ne les mentionnons pas dans les notes infrapaginales, les sources relatives à l'état civil et, parfois, aux conseils municipaux (délibérations) proviennent des archives communales de Latour-de-Carol.

Nous connaissons déjà **Étienne Duran Garreta** qui avait été très actif dans l'animation de la vie municipale de Latour-de-Carol à la fin du Second Empire. Conseiller municipal, opposant républicain à **Laurent Vigo (1825-1902)**¹, il l'affronta, allant jusqu'à publier contre lui un virulent pamphlet imprimé fort opportunément à Puigcerdà². Nous avons évoqué brièvement cet épisode dans un ouvrage concernant l'histoire de la famille Vigo, en Cerdagne³ ; dans sa monographie

¹ Maire de Latour-de-Carol de 1858 à 1870, Laurent Vigo, nommé par le préfet, soutenait bien sûr les candidats officiels lors des élections législatives.

² Étienne Duran Garreta, *Un juge SVP. À Monsieur Émile Ollivier ministre la Justice chef du cabinet*, Puigcerdà, Imprimerie de J. Diumenge, 1870, 24 p. Puigcerdà, ville située en Cerdagne espagnole à 5 km seulement de Latour-de-Carol.

³ André Balent, *La Cerdagne du XVII^e au XIX^e siècle. La famille Vigo, casa, frontières, pouvoirs*, Perpignan Trabucaire, 2003, 334 p. [pp. 287-288].

⁴ Jacques Churet, *La Tour (1838-1971)*, Perpignan, Imprimerie Sansevy, 1972, 119 p. [pp. 46-47].

⁵ « Duran Étienne, dit Duran-Gareta [sic] », *DBMOF*, 5, Paris, Éditions ouvrières, 1968, p. 432.

⁶ *Idem*, *DBMOMS*, en ligne, consulté le 12 novembre 2018.

traitant de l'histoire de Latour-de-Carol¹, Jacques Churet avait aussi évoqué ce conflit qui opposa Laurent Vigo à certains de ses conseillers, sans en apercevoir la portée politique.



Latour-de-Carol, fin du XIX^e siècle ou début du XX^e siècle (photo Labouche)

Le village n'est pas très différent de ce qu'il était vers 1870. L'école-mairie, à gauche de l'église a été construite. Le versant de la moraine latérale est aujourd'hui recouvert par la forêt (reboisement à partir de 1930)

Par ailleurs, la consultation du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* [DBMOF]², le *Maitron*, aujourd'hui le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, mouvement social*³, indique la présence d'une courte notice non signée rédigée dans les années 1960 qui fait référence à Étienne Duran Garreta. Celle-ci a pour sources des dossiers des Archives nationales (AN, Paris) et des Archives de la préfecture de police (APPo, Paris)⁴. Elle donne quelques éléments sur le parcours de communard d'Étienne Duran Garreta. Elle signale aussi qu'il fut condamné à Prades, en août 1870⁵, à 50 F d'amende « pour diffamation envers le maire ». Comme le remarque l'auteur anonyme de la notice, six communes portent en France le nom de Prades. Ignorant les antécédents carolans d'Étienne Duran, ses attaches avec les Pyrénées-Orientales, il ne pouvait savoir qu'il s'agissait du chef-lieu du 3^e arrondissement des Pyrénées-Orientales. Cette notice du *Maitron* nous apprend donc le passé communard d'un personnage que nous connaissons bien par ailleurs. Sa condamnation par le tribunal de Prades est à mettre en relation avec la publication en avril 1870, à Puigcerdà (ville de la Cerdagne espagnole située à 5 km de Latour-de-Carol) d'un virulent pamphlet⁶ contre le maire de la commune, Laurent Vigo⁷, et sa gestion.

La casa Duran de Latour-de-Carol (« els Xicos ») :

⁷ Avec les cotes respectives : AN, BB 24/856 B, BB 27 ; APPo, liste de contumaces [de la Commune] non cotée.

⁵ Le 4 août 1870 à l'issue d'une seconde audience, comme on le verra ci-dessous.

⁶ Duran Garreta, *op.cit.*, 1870.

⁷ Cf. Balent, *op.cit.*, 2003, plus particulièrement les pp. 118-122, 206-208, 283-288. Laurent Vigo est le grand-père d'Albert Riera (1895-1968) [cf. notre notice dans le DBMOMS, *Maitron en ligne*], cousin du cinéaste Jean Vigo (1905-1934), scénariste, pionnier de la radio, réalisateur de télévision, peintre. Il fut aussi le grand-oncle de Jean Vigo, le grand metteur en scène de cinéma, réalisateur de chefs d'œuvre du septième art comme *L'Atalante* (1934). Sur Laurent Vigo, cf. également : Churet, *op.cit.*, 1972, pp. 34-47.

Les Duran, connus sous le sobriquet de *Xicos*¹, étaient une famille de Latour-de-Carol qui s'était spécialisée dans le « négoce » à partir du XVIII^e siècle. Quand nous évoquons le commerce et le négoce en Cerdagne, il faut, bien sûr, y inclure la contrebande, source importante de revenus et d'enrichissement, parfois considérable, de nombre de familles. Au XIX^e siècle elle fut l'une des *cases*².



« Cal Xicos », maison d'une des branches de la famille Duran de Latour-de-Carol, état actuel
Cliché André Balent, 2018

Avant d'examiner les ancêtres et la parenté³ d'Étienne Duran Garreta, nous signalerons que l'un de ses petits-neveux figure aussi dans le *Maitron*. Il s'agit de **Roger Duran* (1902-1981)** auquel nous avons consacré une notice⁴. Son frère, **William Duran**, militant ou proche sympathisant du PCF, fut membre de la municipalité provisoire installée après la Libération le 9 octobre 1944. Il exerçait les fonctions d'adjoint. Il fut élu maire de Saillagouse à l'issue des renouvellements généraux des conseils municipaux des 29 mai 1945 et 26 octobre 1947. Il mourut dans l'exercice de ses fonctions en 1952⁵.

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, **Jean Duran**, marié à Françoise Casamitjane, négociant à Latour-de-Carol, est l'ancêtre commun d'Étienne Duran Garreta et de Camille et William Duran. Son fils, **Pierre Duran (1770-1833)**⁶, marié à Grâce Peyroto (1767-1825), eut lui-même deux fils : **Thomas, François, Paul (1804-1869) et François, Pierre, Jean (1809-1880)**⁷. Ces deux frères,

¹ Les « Petits », en catalan. Sur les Duran, *Xicos*, cf. André Balent, « Nobes de la Tor » : retrat d'un poble cerdà (La Tor de Querol) a principis dels anys 1880 », *Ceretania*, 3, Puigcerdà, Bourg-Madame, 2001, pp. 53-90. [Sur les Duran — els « Xicos » pp. 70, 75, 81-82 (note 67)]

² *Cases* (sing. *casa*). Nom catalan, « maison » en français, dans le sens de famille souche (un type de famille élargie) incluant aussi le patrimoine matériel et immatériel. Cf. Balent, *op.cit.*, 2003.

³ Sauf mention contraire, les informations concernant les actes de naissance, mariage et décès proviennent des registres de Carol puis de Latour-de-Carol.

⁴ *DBMOF*, 26, Paris, Éditions ouvrières, 1986, pp. 245-246. La notice a été complétée dans le *DBMOMS*, *Maitron en ligne*.

⁵ Sur William Duran, cf. en particulier : notre notice « Cayrol Antoine, Georges. Pseudonyme littéraire Jordi Pere Cerdà », *DMOMS*, *Maitron en ligne* ; notre article « Antoni Cayrol [Jordi Pere Cerdà] una aproximació biogràfica », *Aïnes Noves, Estudis culturals catalans*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 3, 2010, pp. 71-81. Employé des PTT, marié à Marie Guitard, William, Jean Duran était né le 29 janvier 1904 à Paris (XVII^e arrondissement). Il mourut à Saillagouse le 1^{er} avril 1952. Antoine Cayrol (1920-2011) le remplaça au poste de maire.

⁶ Né et mort à Latour-de-Carol (18 germinal, an XII (8 avril 1804-25 novembre 1869). Marié dans cette commune le 1^{er} février 1836 avec Marie, *Thérèse*, Bonaventure Garreta, tricoteuse, née le 9 décembre 1812 à Latour-de-Carol. Elle était la fille d'Étienne Garreta (1775-1861) et de Bonaventure Vernis (1778-1818).

⁷ Né le 30 janvier 1809 à Latour-de-Carol, mort le 14 novembre 1880 à Latour-de-Carol. Marié le 23 septembre 1834 avec Angélique, Antoinette, Anne Vigo née le 2 janvier 1814 à Mont-Louis où son père, Bonaventure Vigo Grau (1793-1864), lieutenant des Chasseurs de montagne (« *Miquelets* ») résidait momentanément ; décédée le 29 mai 1880 à Latour-de-Carol.

tous deux « négociants¹ », furent liés, à divers titres, matrimoniaux en particulier, avec les deux autres grandes *cases* de la Vallée de Carol, dominantes au plan économique et politique, les Vigo et les Garreta. Le premier, Thomas, était le père d'Étienne Duran Garreta.

Alliances familiales et politiques à Latour-de-Carol et en Cerdagne, les Duran, les Vigo et les Garreta :

Au plan politique, les liens matrimoniaux n'empêchèrent pas les affrontements avec les Vigo, conservateurs modérés. Les Duran affirmèrent avec constance (XIX^e et XX^e siècles) un engagement dans les rangs de la gauche, modérée ou radicale, selon les individus et les circonstances. On remarque ainsi que les deux fils de Pierre épousèrent respectivement une fille Garreta et une fille Vigo. Le beau-père de François Duran, **Bonaventure Vigo-Grau**, lui-même fils de maire et de conseiller général du canton de Saillagouse, fut le maire de la grande commune de la Vallée de Carol (1819-1831). Son beau-frère, fils de Bonaventur Vigo-Grau, **Laurent Vigo (1825-1902)**, fut aussi maire de Latour-de-Carol sous le Second Empire. Une des filles de Laurent Vigo et de son épouse Margueritte Llanas (d'Osséja, Cerdagne), Marie, Élisabeth Vigo, née à Latour-de-Carol le 9 septembre 1847, se maria à Latour-de-Carol le 3 février 1869 avec **François, Thomas, Laurent Duran**², un des fils de François, Pierre Jean, lui-même fils d'Angélique Vigo, demi-sœur de Laurent Vigo. Ces mariages entre rejetons des deux familles à une ou deux générations de distance étaient typiques des pratiques matrimoniales des familles-souche où les dots permettaient de renforcer leurs intérêts communs. En l'occurrence, les Vigo, famille avant tout terrienne, possédant de grands domaines montra, en dépit de sa richesse foncière et la possession de troupeaux considérables, qu'elle avait des difficultés financières. Les dots des filles Duran leur permettaient de les atténuer. Les Duran, prospères négociants, prêtèrent par ailleurs de l'argent aux Vigo qui avaient des difficultés à le leur rembourser³. En dépit des liens matrimoniaux les relations entre les Vigo et les Duran se détériorèrent. Leurs options politiques divergentes, sensibles dans les années 1860, les rendirent encore davantage exécrables.

Les relations entre les Garreta et les Duran étaient d'une autre nature. Les deux *cases* avaient édifié principalement leur fortune dans le « négoce ». La puissance de la première avait cependant atteint une bien plus grande ampleur. Il n'est qu'à rappeler la fortune déclarée en 1841 dans le testament de **François Garreta (1773-1848)**⁴ alias *Fanxico* (944711 F), une des plus considérables du département des Pyrénées-Orientales. Les Garreta complétèrent leur puissance économique par l'exercice de fonctions politiques locales. Le richissime François Garreta fut maire de la Vallée de Carol de 1808 à 1809, conseiller municipal de cette commune (1816-1838), conseiller d'arrondissement de Prades pour le canton de Saillagouse (1837-1847), conseiller général du canton de Saillagouse (1845-1848). **Étienne Garreta (1775-1863)**⁵, cousin du précédent, avait été le dernier maire de la Vallée de Carol (1831-1838) avant la dislocation de cette vaste commune.

¹ ADPO, 3 U 2869, procédure de Laurent Vigo contre Bonaventur Duran, 1^{er} juillet 1869 (cf. *infra*). François Duran, négociant, exploitait aussi une carderie de laine (négoce et travail de la laine, une des spécialités proto-industrielles de la Cerdagne aux XVIII^e et XIX^e siècles, au même titre que le commerce du bétail. Ces deux activités étaient liées à la contrebande).

² Thomas, François, Laurent Duran naquit à Latour-de-Carol le 5 octobre 1837. Fils de François Duran, commerçant, et d'Angélique Vigo, il fut, comme son cousin Étienne Duran Garreta, un représentant du républicanisme de gauche en Cerdagne. Il était le grand-père de Roger Duran (1902-1981), épiciier, militant de gauche à Latour-de-Carol

³ Sur les dettes contractées par les Vigo aux Duran, cf. Balent, *op.cit.*, 2003, p. 117, p. 121.

⁴ André Balent, « Un notable carolan de la première moitié du XIX^e siècle, François Garreta (1773-1848) », *Records de l'Aravó*, 1, Latour-de-Carol, 2004, pp. 5-11.

⁵ Sur Étienne Garreta, cf. André Balent, « James Erskine Murray i la seva visió de les valls de Querol i d'Andorra, l'any 1835 », *Muntanya*, 860, Barcelone, 2005, pp. 28-35.

Antoine Garreta (1800-1877)¹, autre cousin et beau-fils de *Fanxico*, fut battu par les candidats « officiels », les conservateurs (James Jaume en 1858 ; Bonaventure de Montellà, de Sainte-Léocadie, en 1867) lors d'élections cantonales. Il prit sa revanche en 1871 et fut réélu en 1874. **Augustin Garreta (1808-1893)**, frère du précédent, élu dès 1860 conseiller municipal de Latour-de-Carol, en poste en même temps qu'Étienne Duran Garreta à la fin du Second Empire, fut le maire républicain de Latour-de-Carol de 1870 à 1880. On remarque que les positionnements politiques des Duran et des Garreta coïncidaient. Républicains, ils s'opposaient aux options bonapartistes de Laurent Vigo à la fin du Second Empire. Républicains, sous l'Ordre moral (1873-1877), il se retrouvèrent pour combattre ses représentants en Cerdagne et assurer la conquête définitive de la République par les républicains entre 1877 et 1879.

Les Duran, quant à eux, avaient constamment exercé des responsabilités politiques au niveau communal (la Vallée de Carol jusqu'en 1838, Latour-de-Carol après cette date) dans la première moitié du XIX^e siècle, souvent en alternance avec les Vigo. Ils s'affirmeront encore après l'instauration de la Troisième République. Remarquons qu'ils se réclamèrent, à partir du Second Empire, du patronage de Joseph Carbonell (1817-1862)², maire d'Ur et conseiller général du canton de Saillagouse sous la Seconde République³, un « Rouge » démocrate socialiste, proscrit à l'issue du coup d'État du 2 décembre 1851. Déjà étroitement liés avec les Garreta, les Duran, présents dans les équipes municipales, réussirent à faire désigner l'un d'entre eux comme maire par les préfets de la Monarchie de Juillet et du Second Empire. Ceci montre bien que, alors, les Duran, comme les Garreta d'ailleurs, étaient encore des adeptes d'un libéralisme modéré. Dans une lettre au préfet des Pyrénées-Orientales (22 septembre 1860), Laurent Vigo, maire de Latour-de-Carol expliquait après l'élection municipale du 19 août 1860, que les Duran étaient une « *famille nombreuse et influente dans la commune et au gré de la population* »⁴.

En effet Paul Duran (1809-1864)⁵, premier maire de Latour-de-Carol après la division de la commune de Carol, de 1838 à 1848, le fut à nouveau sous le Second Empire, de 1852 à 1858. Sa disparition pendant toute la durée de la Seconde République apparaît comme particulièrement significative. Il était un cousin germain de Thomas Duran (1804-1865) et d'Antoine Garreta (1800-1877) dont nous avons parlé plus haut. Augustin Garreta (1808-1893), cousin germain de la mère du futur communard Étienne Duran Garreta intervint, nous le verrons, dans la vie municipale de Latour-de-Carol à la fin du Second Empire, dans une opposition républicaine, déterminée à Laurent Vigo et de concert avec.

¹ Sur Antoine Garreta : André Balent, « Antoine Garreta (1800-1877), notabilité et républicanisme en Cerdagne au XIX^e siècle », *Records de l'Aravó*, 7, 2010, pp. 6-11 ; Régis Bezard Falgas, « Au sujet de la réélection d'Antoine Garreta au conseil général (1874) », *Records de l'Aravó*, 10, 2013, pp. 16-22.

² André Balent, « Josep Carbonell jurista, hisendat i revolucionari (Ur, 1817-Puigcerdà, 1862), *Quinzè quadern d'informació municipal*, Llívia, 2003, pp. 135-142 [traduction en français par René Merle*, en ligne sur le site de l'Association 1851, www.1851-2001.fr] ; « L'exil de Joseph Carbonell (1817-1862), élu cantonal, quarante-huitard cerdan, proscrit », *Domitia*, 6, Perpignan, 2005, pp. 93-102 + 4 p. d'errata ; « Un proscrit cerdan à Majorque (1852 ; 1853-1855) : Joseph Carbonell (1817-1862), maire d'Ur, conseiller général de Saillagouse, démocrate socialiste », *Le Midi rouge*, 16, 2010, pp. 18-22 ; « Josep Carbonell (1817-1862), d'Ur (Cerdanya francesa), activista demòcrata socialista, proscrit, bandejat a l'Estat espanyol. Les esquerres de la Cerdanya i la circulació transfronterera de les idees i de les pràctiques polítiques », *Ibix*, 9, Ripoll, 2016, pp. 213-219.

³ La Seconde République eut, à Latour-de-Carol, des partisans enthousiastes. Cf. André Balent, « La Seconde République à Latour-de-Carol », *Records de l'Aravó*, 2, 2005, pp. 6-12. Ce furent les mêmes qui soutenaient le conseiller général Joseph Carbonell et cultivèrent son souvenir sous l'Empire.

⁴ ADPO, 3 M 228, élections municipales de 1860. Le préfet a considéré que seul le premier tour (19 août) était valide et qu'il n'avait pas été opportun d'organiser un second tour (une manœuvre, en fait, du maire qui tenta de la faire entériner par l'autorité supérieure). Il demandait d'installer les conseillers tous élus au premier tour. Augustin Garreta entra ainsi au conseil municipal. Liste des conseillers de Latour-de-Carol élus en 1860 : 3 M 225, registre matricule des élus, instituteurs, ecclésiastiques et gardes-champêtres (Second Empire).

⁵ Né et mort à Latour-de-Carol, 27 juillet 1797-21 septembre 1864, Paul, Jean, Pierre Duran était le fils de Sauveur (67 ans en 1833) et de Marie Garreta (65 ans en 1833). Il s'était marié à Latour-de-Carol le 22 mai 1833 avec Marie-Thérèse Vernis née à Latour-de-Carol le 27 juillet 1809.

Les engagements de Bonaventure, Sauveur et Thomas Duran, cousins d'Étienne Duran Garreta :

Trois frères, cousins germains d'Étienne Duran Garreta, fils de son oncle François, s'illustrèrent aussi à des titres divers dans l'action politique, à l'extrême gauche républicaine avant ou après 1870. Ils s'engagèrent résolument dans l'action politique dans le sillage d'Augustin Garreta et de Joseph Carbonell.

Bonaventure Duran (1835-1922)¹, avait fait des études primaires à Latour-de-Carol, puis à l'« école des frères à Toulouse ». Négociant, comme la plupart des Xicos, il était en 1869 marchand de bestiaux, après avoir été marchand de tissus en laine. Il bénéficiait d'une confortable aisance puisque l'enquête diligentée par le Parquet du tribunal d'instance de Prades (26 juin 1869) estimait sa fortune à 20 000 F, non sans ajouter « selon le dit-on [sic] ». En effet, comme souvent en Cerdagne, les fortunes mobilières étaient difficiles à évaluer étant donné la pratique courante de la contrebande. La même enquête soulignait « son caractère vif et emporté » tout en remarquant sa « moralité bonne ». Ce dernier point de l'enquête du Parquet est considérablement nuancé par le juge de paix du canton de Saillagouse, dans un rapport au procureur impérial de Prades daté également du 26 juin 1869 : « La conduite du Sr. Durand [sic] Bonnaventure [sic] est en outre peu recommandable, il a quitté la maison paternelle où il était associé à l'industrie & au commerce de son père pour vivre en concubinage avec une veuve qui tient un café à Latour, laquelle veuve a des filles dont l'une déjà grande avec laquelle on lui attribuerait aussi des relations scandaleuses »². Le juge de paix ajoutait que Bonaventure Duran était « notoirement connu à Latour-de-Carol pour son caractère violent et plein d'extravagance ; entré au conseil [municipal] à la suite d'une cabale (sic) formée entre lui, le Sr. Durand (sic) Garreta et Garreta Augustin tous trois célibataires plus ou moins sensés y représentent l'élément du désordre et du mécontentement, ils n'ont cessé d'y susciter à plaisir des difficultés & de rendre à M. le Maire dont il [Bonaventure Duran] est le neveu & du reste du Conseil la mission d'administrer cette commune très pénible »³. Il est évident que l'enquête force le trait afin de soutenir un maire et un conseil que trois des quatre⁴ nouveaux élus lors du scrutin partiel du 24 janvier 1869 bouscullaient en remettant en cause la gestion des années antérieures (fontaine municipale neuve mais déficiente, gestion des communaux près du village, gestion des estives de la haute montagne du Puymorens). Laurent Vigo porta donc plainte contre lui auprès du procureur impérial de Prades pour injure à « un magistrat de l'ordre administratif dans l'exercice de ses fonctions » et à « un corps constitué » [le conseil municipal de Latour-de-Carol]. En effet, lors de la séance du 5 mai 1869, il accusa Laurent Vigo, son beau-père, (et les conseillers en poste depuis plusieurs années) d'« être indigne d'être maire » et d'avoir gaspillé ou « mangé » de 8 000 à 9 000 francs de fonds communaux. Représenté et défendu par l'avocat pradéen Joseph de Gelcen, Bonaventure Duran bénéficia de circonstances atténuantes et

¹ Bonaventure, Laurent, Sauveur Duran était l'aîné des fils de François Duran et d'Angélique Vigo. Il était né à Latour-de-Carol le 13 juillet 1835. Il était célibataire en 1869. Il y mourut le 20 juillet 1922.

² Bonaventure Duran finit par épouser la fille de cette veuve [Françoise Sicre née Naudon] qui n'était pas que tenancière d'un café mais était aussi « boulangère ». Elle avait un an de plus que Bonaventure Duran. Le mariage entre Bonaventure Duran et Marie, Françoise Sicre, née le 8 avril 1853 à Latour-de-Carol, eut lieu dans cette commune le 11 août 1870 entre les deux tours d'une élection municipale très disputée qui opposait le « jeune marié » au maire sortant. Son adversaire, Étienne Duran Garreta, économiste (et propriétaire à Latour-de-Carol), que Vigo venait de faire condamner le 4 août pour diffamation par le tribunal de Prades, était l'un des témoins de ce mariage. Marie Sicre était la fille de Pierre Sicre, boulanger, né et mort à Latour-de-Carol (29 juillet 1824-9 novembre 1862) et de Françoise Naudon, boulangère. Au recensement de 1876 (ADPO, 6 M 257), Françoise Sicre était chef de ménage. Bonaventure Naudon résidait avec son épouse chez sa belle-mère. Plus tard, chef de ménage, il fut lui-même boulanger. Il est qualifié de « boulangère » sur son acte de décès.

³ ADPO, 3 U 2869, procédure contre Bonaventure Duran et procès correctionnel, Prades, 1^{er} juillet 1869.

⁴ ADPO, 79 EDT 28, procès-verbal de l'élection municipale complémentaire du 24 janvier 1869. Furent élus dans l'ordre : Étienne Duran Garreta (67 voix), Bonaventure Duran (63), Augustin Garreta (57), Michel Barrère (53).

fut condamné à une amende de 16 F. On ne releva pas ses antécédents judiciaires, à savoir sa condamnation à 50 F d'amende pour coups et blessures volontaires sur le gendarme Pierre Bareilles, de Latour-de-Carol (Prades, 13 juillet 1865). Toutefois, Bonaventure Duran devait être apprécié des électeurs qui ne le trouvaient pas aussi extravagant et scandaleux que le juge de paix de Saillagouse¹. Très proche d'Augustin Duran, le chef de file des républicains carolans, il fut élu conseiller municipal en août 1870², puis à nouveau le 30 avril 1871³ et en septembre 1876⁴ dans une municipalité républicaine toujours conduite par Augustin Garreta. Après la dissolution de la Chambre des députés par le président Mac Mahon en 1877, le conseil municipal (parce que républicain) fut destitué le 20 septembre 1877 par le préfet. Bonaventure Duran fut réélu le 6 janvier 1878 dans une nouvelle municipalité républicaine (installée le 21 de ce mois) et Augustin Garreta devint à nouveau maire. Par la suite, Bonaventure Duran ne participa plus à la vie politique municipale.

Sauveur Duran (1840-1919)⁵, frère du précédent, épousa le 14 août 1878 une Perpignanaise, Marie, Florentine, Virginie Drogart. Celle-ci était la fille de César Drogart (1813-1888) — un architecte du département puis diocésain, libre-penseur et républicain quarante-huitard, futur maire de Perpignan (1888) — et la sœur de Georges Drogart (1858-1925), architecte lui aussi, élu radical de Perpignan et conseiller général des Pyrénées-Orientales⁶. De son mariage, Sauveur Duran eut deux enfants dont un fils, Norbert, né à Perpignan le 15 février 1880. Sauveur Duran, élève du lycée de Toulouse, devint bachelier ès sciences en 1859. Il fut reçu au concours d'entrée à l'école de Saint-Cyr en novembre 1860 (67^e sur 249 reçus) et en sortit en 1862. Sous-lieutenant, il fut affecté au 10^e bataillon de Chasseurs à pied (BCP). Il participa à une campagne en Algérie d'octobre 1864 à septembre 1868 à l'issue de laquelle il fut promu lieutenant. Affecté ensuite au 11^e BCP il participa en 1870 à la guerre contre les États allemands. Prisonnier le 2 septembre 1870, il fut libéré à la fin mars 1871. Il réintégra le 10^e BCP. Il fut promu capitaine le 13 juillet 1872. Ayant entrepris une carrière militaire, il tenta du fait de son affectation dans les Pyrénées-Orientales et de son mariage à Perpignan, une carrière politique en Cerdagne. En effet, depuis mai 1874, il était affecté au 27^e BCP, unité en garnison à Port-Vendres (Pyrénées-Orientales) et à Cette [Sète] (Hérault) de 1872 à 1881 avant de participer à l'expédition en Tunisie⁷. Ce fut lorsqu'il se trouvait dans le département, ou plutôt, semble-t-il, dans le port héraultais qu'il fut candidat républicain aux élections cantonales partielles du 10 mars 1878 dans le canton de Saillagouse⁸. Il affrontait un de ses cousins éloignés, François Garreta (1833-1880) un républicain modéré de

¹ ADPO, 3 U 2869, 3 U 3066 (tribunal de première instance de Prades, procédure et procès correctionnel contre Bonaventure Duran, 1^{er} juillet 1869)

²Scrutin des 7 et 14 août 1870. Bonaventure Garreta fut bien élu dès le premier tour. Il obtint 71 voix. Il était le second, juste après François Puig qui obtint 72 voix). Le conseil municipal fut installé le 4 septembre 1870 alors que la nouvelle de la proclamation de la République n'était pas encore parvenue à Latour-de-Carol : le procès-verbal porte encore l'en-tête d'« Empire français » sans modification ni rature.

³ADPO 3 M 385, renouvellement général des conseils municipaux (30 avril et 7 mai 1871). Bonaventure Duran fut très bien élu au premier tour (7 élus). Il obtint 70 voix, se plaçant en seconde position après Augustin Garreta (74 voix).

⁴ADPO, 3 M 391, renouvellement général des conseils municipaux (17 et 24 septembre 1876). Bonaventure Duran fut le 11^e des 12 élus.

⁵ Sauveur, Antoine, François Duran fils de François, commerçant, et d'Angélique Vigo, naquit à à Latour-de-Carol le 6 mars 1840. Il était donc le cousin germain d'Étienne Duran Garreta. Il mourut le 2 mars 1919 à son domicile parisien, 9 rue Lagrange (V^e arrondissement).

⁶ Sur César et Georges Drogart, cf. les notices rédigées par Étienne Frénay in *Nouveau dictionnaire de biographies roussillonnaises*, I 1, *Pouvoirs et sociétés*, Perpignan, Publications de l'Olivier, 2011, pp. 375-377. Ce mariage projetait Sauveur Duran dans la bonne société perpignanaise. La dot de sa femme était de 40 000 F.

⁷ En 1881, Sauveur Duran résidait à Cette (ADPO, 3 M 313). Pour la carrière scolaire (secondaire) et militaire de Sauveur Duran nous nous reportons à l'article (à paraître dans les *Records de l'Aravó*, n° 15, 2019) de Régis Bezard-Falgas qui nous en a confié la primeur et que nous remercions.

⁸ Il fallait remplacer Antoine Garreta, conseiller général récemment décédé (cf. ci-dessus).

Latour-de-Carol, fils du conseiller général défunt, un républicain modéré, Antoine Garreta (1800-1877). Les républicains du canton de Saillagouse, réunis à Bourg-Madame à la fin du mois de février 1878, préférèrent la candidature du républicain avancé Sauveur Duran à celle du modéré François Garreta. Duran triompha aisément : en effet, François Garreta n'obtint que 8 voix à Latour, alors qu'il arrivait en tête à Porta avec 32 suffrages contre 24 à Duran et à Odeillo-Via (Duran, 10 ; Garreta, 29). Duran l'emporta partout ailleurs, sauf à Dorres où les opérations de vote ne furent pas organisées¹. Cette élection donna lieu à une abstention massive. Sauveur Duran se représenta au renouvellement général de la moitié des conseils généraux d'août 1880. Si le préfet le classait parmi les républicains avancés, il soulignait cependant qu'il était « *peu influent* », avec un « *caractère faible et hésitant* » et que s'il « *connai[ssai]t médiocrement les affaires* », il avait de « *bonnes relations avec l'administration* ». Dans un rapport général sur le scrutin du 1^{er} août dans les cantons renouvelables de son arrondissement², le sous-préfet de Prades, Clovis Papinaud, ancien tonnelier autodidacte et ancien conseiller général de l'Aude³, présentait ainsi la situation dans le canton de Saillagouse, faisant un pronostic qui se révélerait exact : « *À Saillagouse, M. Duran est sans concurrent ainsi il règne dans ce canton une grande indifférence de la part des électeurs et si les amis du candidat ne font pas au dernier moment preuve d'une grande activité, il est bien à craindre que le nombre des abstentions soit considérable.* » Le 1^{er} août Sauveur Duran recueillit 952 suffrages sur 953 exprimés et fut facilement réélu. Vincent Vigo⁴ obtint une voix à Angoustrine. Pendant ce second mandat, Sauveur Duran siégea « *à l'extrême-gauche de l'assemblée départementale* », ainsi que le remarquait le préfet après qu'il eut démissionné et provoqué ainsi une élection partielle. Ce positionnement indisposait les opportunistes, républicains modérés groupés autour du quotidien *L'Indépendant*, qui, dès cette première moitié des années 1880, faisaient face à la concurrence des radicaux. Aussi, lorsque Sauveur Duran démissionna en 1882 — il était membre de la commission permanente du conseil général où il ne pouvait guère siéger —, sans doute après que son régiment eut quitté ses garnisons de Port-Vendres et de Cette, le préfet et les opportunistes perpignanais firent tout pour conserver le canton de Saillagouse, que menaçait de reconquérir le conservateur *carlí* Pierre Pouget (1826-1889), maire d'Osséja. Ils suscitèrent donc la candidature de Jean Laffon (1839-1893) directeur et rédacteur en chef du grand quotidien opportuniste perpignanais alors que **Thomas Duran, (1837-1908)**⁵ époux de Marie Vigo, donc beau-fils du maire Laurent Vigo et frère du conseiller général démissionnaire, brigua à son tour le siège vacant de Saillagouse. La campagne fut animée et la participation bien plus importante que lors du précédent scrutin. Les républicains cerdais préférèrent voter « utile » en mettant Laffon en tête des deux candidats républicains afin de distancer le monarchiste Pouget. Au premier tour, le 6 avril 1884, Thomas Duran ne rassembla sur sa candidature que 106 voix (dont 63 à Latour-de-Carol et 13 à Porta), alors que Laffon et Pouget en obtenaient respectivement 570 et 589. Au deuxième tour, Duran retira sa candidature afin de faire barrage à Pouget. Un électeur d'Angoustrine vota cependant pour lui. Laffon fut élu avec 770 voix contre 629 à Pouget⁶.

La fin des années 1870 et la première moitié des années 1880 permirent donc aux trois frères Duran, cousins germains du communard Étienne Duran Garreta, de se manifester sur la scène politique cerdane, en se plaçant dans la continuité des engagements d'extrême gauche de Joseph Carbonell d'Ur et Étienne Duran Garreta. Par la suite, ils disparurent de la vie politique active.

¹ ADPO, 3 M 312.

² ADPO, 3 M 313. Rapport au préfet, 28 juillet 1880.

³ Il fut en poste à la sous-préfecture de Prades de décembre 1877 à juillet 1883. Le gouvernement républicain, qui venait de triompher de l'« Ordre moral » conservateur et monarchiste, avait propulsé vers de hautes fonctions administratives cet « homme nouveau » afin de consolider le parti républicain dans un arrondissement où son implantation accusait parfois des faiblesses.

⁴ Ce Vincent (?) Vigo appartenait à une branche apparentée de très loin avec ceux de la grande *casa* d'Err et de Carol.

⁵ Voir note 1, p. 5.

⁶ ADPO, 3 M 316.

Nous savons, par tradition orale¹, que le fils de Thomas Duran et de Marie Vigo, Camille², était un homme de gauche. Les deux fils de Camille, Roger, de Latour-de-Carol et William, de Saillagouse, furent au XX^e siècle, des militants de la gauche socialiste et communiste³.

Étienne Duran Garreta, « économiste », communard et proscrit :

Étienne, Bonaventure, François Duran était le fils aîné de Thomas, François, Paul Duran (1804-1869) et de Marie, Thérèse, Bonaventure Garreta née le 9 décembre 1812 à Latour-de-Carol, fille d'Étienne Garreta (1775-1861), le dernier maire de la Vallée de Carol. Il naquit aussi dans cette commune le 16 novembre 1836. En accolant dans tous les actes de la vie publique, le patronyme de sa mère à celui de son père, il a peut-être voulu, simplement, se conformer comme beaucoup à l'usage catalan — et hispanique et ibérique. Il pouvait aussi le faire comme certains, afin de se mieux distinguer d'éventuels homonymes. Mais, par ailleurs, les liens entre les *cases* Duran et Garreta étaient tellement imbriqués que cela n'aurait servi à rien dans le cadre démographiquement restreint de la communauté villageoise de Latour-de-Carol. Il le faisait sans doute afin de se réclamer, localement, du prestige, plus éclatant, du lignage maternel. En utilisant un double patronyme, il se démarquait ainsi de ses trois cousins. Il avait également un homonyme domicilié au hameau de Riutés qui fut son collègue au conseil municipal. L'utilisation du patronyme maternel lui permettait de se distinguer de lui.

Nous pouvons supposer qu'il avait fait des études au moins secondaires, comme ses cousins Duran, et peut-être supérieures (Droit ?). Issu d'une famille enrichie dans le négoce, il se définissait lui-même comme économiste. Le plus souvent il indiquait que c'était sa profession, accolant parfois « négociant » à « économiste ». En 1865, Étienne Duran publia chez Guillaumin & Cie⁴, Libraires, un fort volume de 282 pages : *Encore la question des banques : première étude accompagnée d'un tableau synoptique du mouvement financier de la France en 1857-1863-1864*. Il faut remarquer que ce livre a été publié par une maison d'édition prestigieuse fondée par Gilbert Guillemin (1801-1864). Créée dès 1828, devenue société d'édition en 1835, elle se spécialisa bientôt dans l'édition d'ouvrages d'économie politique. Favorable aux idées libérales, elle publia les œuvres d'Adam Smith (1723-1790) et d'économistes français de renom, libéraux eux aussi, comme Jean-Baptiste Say (1767-1832) ou Frédéric Bastiat (1801-1850). Nous ignorons comment Étienne Duran réussit à se faire éditer chez Guillemin. Nous savons qu'à cette époque il résidait, au moins de façon temporaire, à Paris. Cet ouvrage que l'on retrouve en ligne sur *Gallica* aborde essentiellement le problème posé par le monopole exercé par un établissement comme la Banque de France. Après avoir examiné les antécédents historiques de cette banque au XVIII^e siècle et après sa fondation par Bonaparte, il analyse comment elle fut confrontée à la forte croissance de l'économie sous le Second Empire. La rédaction de ce livre fut-elle l'aboutissement ou une étape de la formation de ses idées en matière d'économie⁵ ? Seul le programme électoral¹ qu'il fit

¹ Conversations, dans les années 1970, avec son fils Roger Duran, épicier à Latour-de-Carol.

² Camille, François, Pierre, Louis Duran fils de Thomas et de Marie Vigo naquit à Latour-de-Carol le 22 août 1872. Il émigra à Paris où il travailla dans le commerce. Il se maria le 25 septembre 1900 à Paris (XII^e arrondissement) avec Georgette, Adèle Cannot. Il était le père de Roger Duran, élu municipal de gauche de Latour-de-Carol après 1944 et William Duran, maire apparenté communiste de Saillagouse à partir de la Libération (1944-1952).

³ Cf. *supra*.

⁴ Établis à Paris, 14 rue Richelieu, éditeurs du *Journal des Économistes*, du *Dictionnaire de l'Economie politique*, du *Dictionnaire universel du Commerce et de la Navigation*.

⁵ La difficulté de la consultation de l'ouvrage sur *Gallica* ne nous permet pas d'analyser le corpus d'idées développé par Duran dans cet ouvrage que nous nous sommes contenté de parcourir rapidement. L'auteur montre qu'il a lu, pour ne citer qu'eux, les ouvrages d'Adam Smith ou de Louis Wolowski (1810-1876) — il critique longuement ce dernier —. Pour fonder ses analyses, Duran produit aussi un appareil statistique abondant, souvent sous forme de tableaux. La simple rédaction de cet ouvrage aujourd'hui bien oublié — mais publié par un éditeur prestigieux — montre

imprimer pour les élections législatives de 1869 donne quelques indications complémentaires sur le fond de ses conceptions en matière d'économie. D'ailleurs, il est possible que celles-ci aient évolué entre-temps. On y retrouve des thèmes communs à tous les républicains « avancés », regroupés dans et autour du « parti radical »². Invoquant au premier chef la Liberté bafouée par l'Empire, Duran Garreta se réclamait de Louis Blanc (1811-1882) dont une œuvre déjà ancienne (*Organisation du travail*, 1839) pouvait encore influencer en 1869-1870 ceux qui se réclamaient du socialisme et non du libéralisme économique auquel il semblait être encore fidèle en 1865. Nous examinerons ceci plus bas dans notre propos.

Républicain, Étienne Duran Garreta présenta sa candidature à une élection municipale partielle à Latour-de-Carol le 24 janvier 1865. Quatre sièges étaient à pourvoir. Il fut le candidat qui obtint le plus de voix (67 suffrages ; inscrits, 163 ; votants 106). Furent également élus : Bonaventure Duran, 62 voix, Augustin Garreta : 57, Michel Barrère : 53. Les quatre se réclamaient de l'opposition républicaine. Le président du bureau de vote, Laurent Vigo, maire, et deux des quatre assesseurs, Étienne Vernis et François Rabat, protestèrent en faisant remarquer sur le procès-verbal du vote que 37 bulletins indiquaient « candidat de l'opposition » à côté du nom des candidats choisis et que 7 autres portaient la même mention pour trois candidats seulement³.

Étienne Duran Garreta ne se représenta pas au renouvellement général des conseils municipaux du 23 juillet 1865⁴. Sans doute absent pour des raisons professionnelles qui le retenaient à Paris, il renonça. Mais, lors de l'installation du nouveau conseil municipal, trois nouveaux élus, Michel Barrère (élu précédemment à la partielle de janvier), Pierre Duran (fils de Paul Duran le maire révoqué en 1858) et François Naudon refusèrent de prêter serment à l'Empereur et refusèrent de fait leur mandat. Un quatrième conseiller municipal, Michel Suigné, refusa aussi son mandat prétextant qu'il allait bientôt quitter la commune⁵. L'absence d'Étienne Duran Garreta n'empêcha pas l'opposition républicaine d'être toujours active à Latour-de-Carol, même si elle désertait les débats municipaux.

Ce fut Laurent Vigo qui sollicita de l'administration préfectorale de compléter le conseil municipal car cette assemblée, incomplète, manquait selon lui de légitimité pour traiter de nombreux problèmes de gestion municipale (terrains communaux occupés par les Ponts et Chaussées, instruction primaire, construction d'une mairie et d'une école⁶, rectification de rues étroites) qui, selon lui, « occupaient depuis longtemps l'opinion publique de la commune »⁷. Les archives électorales évoquaient bien le projet de pourvoir quatre sièges vacants, mais de fait, trois seulement firent l'objet du scrutin qui, initialement prévu pour la fin décembre, fut finalement fixé le 14 janvier 1869. Toujours intéressé par la vie politique carolane et cerdane, Étienne Duran Garreta décida de tirer profit de cette élection partielle en s'y investissant à nouveau. Trois des quatre élus — des républicains — installés dans leurs fonctions par Laurent Vigo le 18 mars, acceptèrent cependant de prêter serment à l'Empereur : dans l'ordre : Étienne Duran Garreta, Augustin Garreta, Michel Barrère. Ils étaient en effet bien décidés à siéger au conseil municipal. Nous ignorons combien de voix ils obtinrent. Mais leur élection, à la suite des deux scrutins de

qu'Étienne Duran avait acquis des connaissances dont la sophistication le plaçait bien au-dessus de ses compatriotes carolans ou cerdans.

¹ ADPO, 3 M 200, élections législatives de mai 1869.

² Ce parti radical, en passe d'être influencé puis dirigé par Georges Clemenceau (1841-1929), n'avait pas encore rompu avec le socialisme ouvrier dont le proscrit Louis Blanc, socialiste quarante-huitard, était, à la fin de du Second Empire, un des plus éminents représentants. Les partis politiques au sens moderne du terme n'étaient pas encore structurés en France.

³ ADPO, 79 EDT 28 (procès-verbaux électoraux, Latour-de-Carol) ; 3 M 228 (élection municipale partielle).

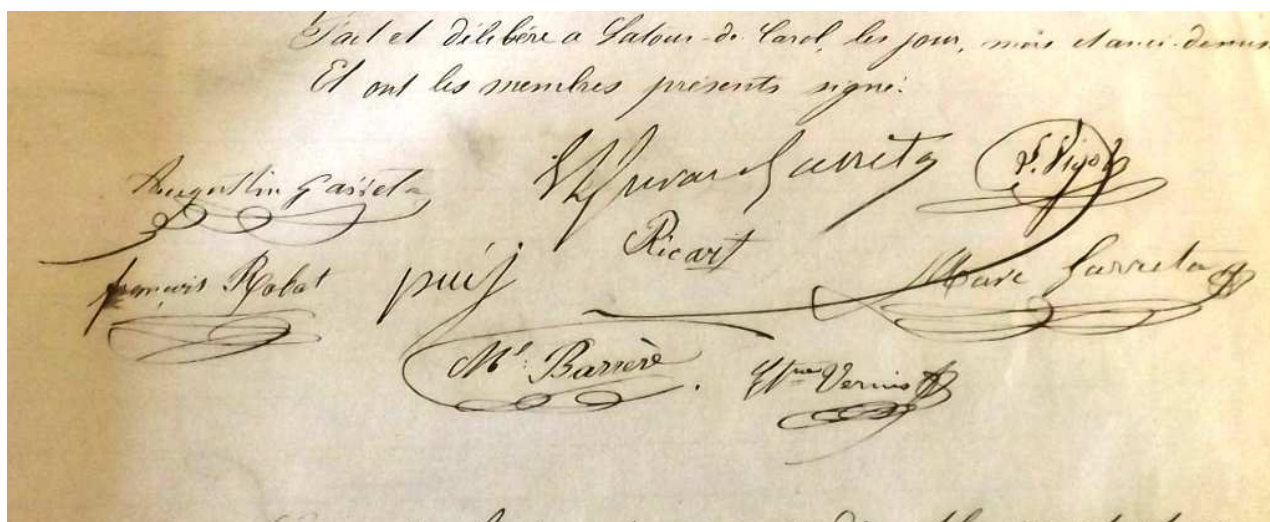
⁴ ADPO, 3 M 229, élections municipales générales de juillet 1865.

⁵ Ce procès-verbal qui devrait se trouver à la cote 3 M 229, a été annexé à la liasse concernant les élections complémentaires de Latour-de-Carol en 1869 (ADPO, 3 M 231).

⁶ La construction d'une école de garçons et de filles avec des logements pour l'instituteur et l'institutrice avait déjà été évoquée lors d'une séance du conseil municipal le 16 mai 1861.

⁷ ADPO, 3 M 231. Lettre de Laurent Vigo au préfet (octobre 1868, avec réponse favorable du préfet, en marge).

1865 qui avaient permis l'élection d'opposants républicains, montrait bien que le pouvoir de Laurent Vigo, dont la gestion municipale (en particulier celle des terrains communaux proches du village ainsi que des pacages communaux situés dans la montagne de Puymorens) était contestée, était remis en cause. Certains lui reprochaient d'être localement l'agent de la préfecture et du parti bonapartiste. Dès le 21 février 1869, Étienne Duran Garreta et Augustin Garreta (Bonaventure Duran était absent) présentèrent de concert devant le conseil municipal une pétition destinée au sous-préfet de Prades. Elle concernait les revenus que pourraient rapporter à la commune les pacages d'altitude du Puymorens¹. Elle fut rejetée par le reste des conseillers municipaux. Une taxe par tête déplaisait aux grands propriétaires de troupeaux alors que la taxe forfaitaire qui était d'un moindre rapport pour le budget communal les avantageait. Pour cette raison ils étaient farouchement opposés à cette proposition. Les opposants à Laurent Vigo remettaient également en cause la gestion des *comuns*, terrains communaux de la *Verneda* et de l'*Oratori*² situés près du village et loués à des particuliers. Ces deux problématiques furent les chevaux de bataille des trois opposants jusqu'aux élections municipales d'août 1870 à l'issue desquelles Augustin Garreta triompha et fut installé le 4 septembre, le jour même de la proclamation de la République. Auparavant, les trois opposants, Étienne Duran Garreta, Augustin Garreta et Bonaventure Garreta étaient revenus à la charge lors de la séance du conseil municipal du 21 avril 1870. Tous trois avaient envoyé une pétition concernant les estives du Puymorens au préfet qui fut à nouveau rejetée par le conseil municipal. Ils récidivèrent encore en envoyant au préfet une nouvelle pétition (4 juin 1870) concernant cette fois les communaux de l'*Oratori* et de la *Verneda*.



Archives communales de Latour-de-Carol, registre des délibérations du conseil municipal. Signatures des présents à la séance extraordinaire du conseil municipal du 21 avril 1870. Parmi les signatures, en première ligne, au milieu, celle d'Étienne Duran Garreta. À sa gauche, celle d'Augustin Garreta, futur maire et à sa droite celle du maire bonapartiste Laurent Vigo
Cliché : André Balent

Ce fut dans la foulée du scrutin de janvier 1869 qu'Étienne Duran Garreta prit à partie Laurent Vigo auquel il s'opposait déjà et avec qui il semblait entretenir de mauvaises relations en dépit des liens matrimoniaux qui liaient les deux familles. Le 14 septembre 1869, témoin du mariage de sa sœur Marguerite, Bonaventure, Françoise avec Barthélemy Delprat, receveur des Douanes à

¹ Alors que, en 1861, le conseil municipal avait voté, pour neuf ans, le principe d'une taxe globale de 3 000 F pour les estives du Puymorens, les opposants soutenaient le principe d'une taxation par tête de bétail.

² Nous restituons l'orthographe correcte de ces toponymes désignés avec une graphie francisée dans les archives de l'époque (« Comou de la Barnède », « Comou de l'Ouratori »).

Angoustrine, Étienne Duran Garreta, « économiste », fut l'un des témoins du mariage que ne célébra pas — ostensiblement ? — Laurent Vigo, abandonnant ses fonctions d'officier de l'état civil à son adjoint Étienne Vernis.

Auparavant, il avait essayé de se présenter à l'élection législative du 24 mai 1869. Les nouveaux chefs du parti bonapartiste départemental, qui avaient été adoubés comme candidats officiels aux deux sièges de députés au Corps législatif, étaient le banquier Justin Durand (1798-1889) dans la première circonscription des Pyrénées-Orientales (l'arrondissement de Perpignan) et Victor Calmètes (1800-1871) avocat puis magistrat, qui termina sa carrière à la Cour de cassation, dans la deuxième circonscription (arrondissements de Céret et de Prades). Candidat de la dernière heure, il ne put faire campagne. *Le Journal des Pyrénées-Orientales* du 14 mai 1869 mentionna, le premier, la candidature d'Étienne Duran Garreta, « disciple de Malthus » dans un article intitulé « Candidats indépendants et candidat fantaisiste », le dernier qualificatif s'appliquant à lui. Mais, ambitieux et ayant présumé de ses forces, il se présenta dans les deux circonscriptions, c'est à dire dans tout le département alors qu'il avait dû s'absenter de Latour-de-Carol et que divers contre temps l'empêchèrent non seulement de faire campagne mais aussi d'être présent à Perpignan quelques jours avant le scrutin afin de faire imprimer un minimum de matériel électoral. Il dut se résoudre à le faire tardivement à Toulouse, le 20 mai, ainsi que l'indiqua le préfet de la Haute-Garonne à son collègue des Pyrénées-Orientales¹. Un deuxième contretemps (retard des trains entre Toulouse et Perpignan) l'empêcha de distribuer ce matériel, sauf à Perpignan le jour du vote : une circulaire à distribuer, un placard reprenant les termes de la circulaire et une affiche électorale. Il arriva à Perpignan peu avant le scrutin des 22 et 23 mai 1869 et n'eut donc pas le temps de faire campagne. Candidat républicain radical, il tenait à se démarquer du très populaire Emmanuel Arago (1812-1896)², candidat dans les deux circonscriptions des Pyrénées-Orientales, la Haute-Garonne, le Var et Paris. Mais les républicains lui reprochaient de faire diversion en faveur d'Arago et de Calmètes. Après le refus d'une lettre datée du 27 mai 1869 adressée à Pierre Lefranc, rédacteur en chef du quotidien républicain *L'Indépendant des Pyrénées-Orientales*, et destinée à être publiée dans ce journal, Étienne Duran Garreta demanda à A. Blanc, rédacteur du conservateur *Journal des Pyrénées-Orientales*, de l'y insérer, ce qui fut fait dans l'édition du 30 juin. Il reprochait à Arago d'« avoir posé une candidature exclusive » dans les deux circonscriptions, sans profession de foi tout en prétendant lever « le drapeau radical que sa main n'a pas voulu saisir ». Pour relever ce défi, il se présentait aussi dans la première circonscription. C'était une candidature de principe, dans le seul but de défendre un programme radical. Le résultat fut à l'image de cette candidature de dernière minute. Étienne Duran Garreta obtint une voix dans la première circonscription à Perpignan et quatre dans la deuxième (à Latour-de-Carol, où il n'eut pas le temps d'annoncer sa propre candidature et où il n'était pas présent lors du vote). S'il dut consentir des frais disproportionnés pour une présence plus que confidentielle, sa circulaire permet de connaître ses idées. Indicateur de ses inclinations politiques, il se réclamait d'emblée de Ledru-Rollin³ et reconnaissait dans sa circulaire qu'il avait pu être marqué par ses souvenirs d'enfance (il avait douze ans en 1848 !) : « J'étais enfant quand eut lieu la lutte ». Les débats politiques, lors des années de la Seconde République, avaient été vifs à Latour-de-Carol et l'influence du maire « rouge » d'Ur, Joseph Carbonell, laissa un souvenir durable⁴. Il reprenait quelques-uns des points

¹ ADPO, 3 M 200, élections législatives des 22 et 23 mai 1869. La circulaire datée de « Perpignan, 17 mai 1869 » était imprimée chez P. Savy, « allées Louis-Napoléon 10 bis, Toulouse ». Voir aussi *Le Journal des Pyrénées-Orientales* du 1^{er} juin 1869.

² Fils de François Arago, Emmanuel Arago battu dans trois départements fut élu député de la 8^e circonscription de Paris

³ Alexandre Ledru-Rollin (1807-1874). Un des plus célèbres quarante-huitards, il fut ministre du gouvernement provisoire en 1848 puis chef de file des « démocrates-socialistes » à l'Assemblée nationale après les élections législatives de mai 1849.

⁴ Sur Carbonell, cf. *supra*. Sur les années 1848-1851 à Latour-de-Carol, cf. notre article : « La Seconde République à Latour-de-Carol », *Records de l'Aravó*, 2, Latour-de-Carol, 2005, pp. 6-12.

du programme des républicains radicaux opposés au régime bonapartiste (anciens démocrates socialistes de la Seconde République) : le mandat impératif, la « *réforme sociale et la réforme politique* », la libre administration des communes, la séparation complète, « *absolue* », de l'Église et de l'État, un « *instruction primaire sérieuse et sérieusement gratuite* », la liberté d'expression, de réunion, de la presse, d'association, l'« *abolition radicale et immédiate de l'armée permanente* ». En matière économique, on trouve des réminiscences de ses sympathies pour les théories libérales avec lesquelles il dut transiger deux ans plus tard lorsqu'il participa activement à la Commune de Paris. Nous avons signalé plus haut qu'il évoquait dans son texte un autre quarante-huitard, Louis Blanc (1811-1882) pas spécialement libéral en matière économique, mais il réclamait la liberté du commerce¹ après, il est vrai, « *l'égalité des moyens* ». Pour lui, enfin, « *la réforme sociale ne porte dans ses flancs ni le déplacement de la richesse, ni la spoliation, ni le désordre, ni le communisme. Elle ne demande pas l'intervention de l'État ; elle ne demande que la liberté, rien que la liberté* ». Cette piteuse tentative électorale d'Étienne Duran Garreta aura eu un mérite, celui de mieux connaître ses idées politiques et économiques, près de deux ans avant son engagement dans les rangs des communards parisiens.

Le 8 mai 1870, le plébiscite voulu par Napoléon III ne fut guère un succès pour les républicains en Cerdagne, alors que les Pyrénées-Orientales furent des départements où le « non » rassembla une forte minorité de suffrages. À Latour-de-Carol, le « oui » l'emporta aisément (92 « oui », 21 « non »), mais les abstentions furent nombreuses car seuls 114 des 164 électeurs inscrits se rendirent aux urnes. Dans l'ensemble du canton de Saillagouse, le « oui » recueillit 1241 suffrages, alors que le « non » n'en rassembla que 140. Onze des vingt-trois communes du canton ne donnèrent aucun bulletin au « non ». Le trio d'opposants républicains de Latour-de-Carol ne semble pas s'être fait beaucoup de souci pour un scrutin dont les résultats semblaient renforcer le régime impérial². Dans cette année électorale, leur priorité était bien entendu les élections municipales d'août. Dans cette perspective, ils ne ménageaient pas leur peine et le plébiscite n'était pour eux qu'une péripétie secondaire³.

Au printemps de 1870, Étienne Duran Garreta publia à l'imprimerie Diumenge de Puigcerdà le virulent pamphlet auquel nous faisons allusion au début de cet article. Il y mettait en cause Laurent Vigo dont il stigmatisait la gestion municipale (toujours les mêmes thèmes que l'année précédente, à l'origine de la procédure de Laurent Vigo contre Bonaventure Duran) mais qu'il visait aussi dans sa qualité d'agent local des députés Victor Calmètes et Justin Durand. Cette publication fut à l'origine de la procédure intentée contre lui par Laurent Vigo devant le tribunal d'instance de Prades. Si la notice du *Maitron*⁴ signale que la procédure du maire contre Étienne Duran Garreta qui le condamna à 50 F d'amende eut lieu en août 1870, un autre document⁵ indique de façon erronée le 18 avril 1870, date qui coïncidait avec l'époque de la publication de la brochure. Le 19 avril 1870, Étienne Duran Garreta avait écrit une lettre au procureur impérial de

¹ Rappelons que sa famille, les Duran, étaient d'éminents adeptes carolans d'un négoce qui prospérait en Cerdagne sur fond d'une contrebande au long cours.

² Signalons que, à Err, le « non » faillit l'emporter, en dépit d'une forte abstention : 36 « non » sur 76 votants. À Osséja, commune où les légitimistes faisant face aux républicains, le « non » regroupa 37 voix sur 158 votants.

³ Résultats du plébiscite du 8 mai 1870 : ADPO, 3 M 196 ; presse : *Le Journal des Pyrénées-Orientales*, 12 mai 1870.

⁴ *Op. cit.*, 1968, p. 432.

⁵ *Ceux qui reviennent. Par un Ex-Greffier. Dossier des amnistiés*, Paris, A. Léon, 1880, 88 p. [p. 34]. Cette brochure anonyme consultable sur *Gallica*, vendue en particulier aux bureaux du *Gaulois*, regroupait des listes d'« amnistiés », politiques (communards dont certains célèbres) mais aussi des droits communs. On y donne une date erronée de la condamnation de Duran : « DURAND [sic], dit GARETA [sic], né en 1836 à Latour (Pyrénées-Orientales), propriétaire, contumax ; condamné à Prades, le 18 avril 1870, pour diffamation publique. ». Cette condamnation fut prononcée par le tribunal correctionnel de Prades, le 4 août 1870.

Nous remercions vivement Régis Bezard-Falgas qui nous a indiqué cette référence.

Prades dans laquelle il se plaignait d'avoir été diffamé anonymement, lui et ses deux amis politiques du conseil municipal de Latour-de-Carol, Augustin Garreta et Bonaventure Duran, dans un pamphlet vraisemblablement manuscrit destiné aux électeurs de la commune. La lettre citait l'intégralité du texte de ce tract anonyme¹. Il demandait au magistrat de faire le nécessaire afin de découvrir l'identité du rédacteur de ce texte où ils étaient violemment pris à partie sur les thèmes devenus traditionnels des affrontements au sein du conseil municipal (gestion des estives, des *comuns* de la *Verneda* et de l'*Oratori*). Considérés comme des démagogues, ils étaient accusés de vouloir ruiner en les taxant les propriétaires de bestiaux, de spolier les pauvres tout en leur faisant miroiter outre la gratuité de l'enseignement primaire, « *du pain sans travail, une dot pour vos enfants et autres folies semblables* ». Il dénonçait surtout le fait que ses deux amis et lui étaient diffamés gravement dans les termes suivants : « *Augustin Garreta homme méchant, opiniâtre et peu intelligent. Son passé répond de son avenir.*

E. Durand [sic] Garreta comme dit le proverbe catalan "quand on a perdu les bœufs on cherche les clochettes". Belle tête mais cervelle point.

Bonaventure Durand [sic] homme systématique et sans raisonnement, un brouillon incapable. Public, sois juge et ne te laisse pas tromper ».

Le procureur ne donna pas de suite à cette requête, favorisant le maire Vigo, fidèle serviteur du régime bonapartiste. Il agissait en pensant aux élections municipales d'août 1870, sachant que le trio des meneurs de l'opposition républicaine dans la commune était en train de marquer des points.

En revanche, ce magistrat donna suite à une plainte de Laurent Vigo contre Étienne Duran Garreta². Le maire ulcéré par le contenu de la brochure s'estimait diffamé. Le 9 juillet 1871, après constat d'huissier, il assigna Étienne Duran Garreta devant le tribunal correctionnel de Prades. Il convient de remarquer que Laurent Vigo ne se résolut à traduire Étienne Duran Garreta en justice que dans la perspective des élections municipales qui, en août, seraient le théâtre de l'affrontement décisif entre le conservatisme bonapartiste et une opposition républicaine fort agitée à Latour-de-Carol depuis 1865. Une première audience eut lieu devant le tribunal correctionnel de Prades le 21 juillet 1870. Étienne Duran Garreta reconnut être l'auteur du texte imprimé incriminé³ et s'en félicitait : « *Le sieur Étienne Duran-Garreta a déclaré se reconnaître l'auteur de la brochure dont s'agit [sic] en avoir autorisé la distribution, en avoir lui-même adressé par la poste un grand nombre d'exemplaires, regrettant de n'en avoir pu expédier d'avantage [sic] et avoir vu avec plaisir qu'on y donnait de la publicité*⁴. » Le Pradéen Joseph de Gelcen, avocat de Vigo, renonça à produire des témoins et, à la demande d'Étienne Duran Garreta, le tribunal admit la continuation de l'audience le 4 août 1870. Lors de cette seconde audience, Vigo renonça aux 1 000 F de dommages et intérêts qu'il exigeait. Il se contenta d'une publication, aux frais du prévenu, du jugement dans *Le Messenger du Midi*⁵ (Montpellier) et *Le Journal des Pyrénées-Orientales* (Perpignan). Étienne Duran Garreta fut condamné à 50 F d'amende (loi du 17 mai 1819, diffamation). La brochure devait être détruite.

¹ ADPO, 3 M 228, élections municipales de 1860, Latour-de-Carol.

² ADPO, 3 U 2870, 3 U 3067, 3 U 3130 (répertoire des actes du tribunal correctionnel de Prades, 1870), 3 U 3103 (parties civiles). Dans la première liasse (pièces de l'instruction des procédures), il n'y a rien. Dans l'autre cote, (registre avec le résumé de l'audience et du jugement par le tribunal), un dossier semble avoir disparu : absence d'un numéro d'ordre). La troisième indique les dates des deux audiences du procès de Laurent Vigo contre Étienne Duran Garreta. La quatrième donne des comptes-rendus des deux audiences des 21 juillet et 4 août 1870 et fournit l'essentiel des informations.

³ Pendant les débats (ADPO, 3 U 3103), la brochure fut présentée comme ayant été publiée « *sans nom d'imprimeur* ». Le nom de celui-ci figure pourtant sur tous les exemplaires que nous avons pu avoir entre nos mains, à commencer par celui qui est conservé dans nos archives personnelles.

⁴ La brochure fut distribuée non seulement à Latour-de-Carol mais aussi dans d'autres communes de Cerdagne.

⁵ *Le Messenger du Midi*, 1848-1883, quotidien du soir, conservateur de Montpellier (Hérault).

Le scrutin des 7 et 14 août 1870 permit le triomphe des républicains. Étienne Duran Garreta fut réélu conseiller municipal de Latour-de-Carol. Au premier tour, il y eut cinq élus. Étienne Duran Garreta avec 61 voix fut douzième ex-aequo avec six autres candidats, parmi lesquels Augustin Garreta. Il obtint 64 voix au 2^e tour et fut le quatrième des cinq élus. Le nouveau conseil fut installé le 4 septembre, jour de la proclamation de la République. Augustin Garreta fut élu maire de Latour-de-Carol et le resta jusqu'en 1880.

Étienne Duran Garreta a quitté Latour-de-Carol à une date indéterminée de l'automne 1870. Il alla à Paris puisqu'il s'y trouvait lorsque la Commune fut proclamée le 18 mars 1871. Il participa activement au mouvement. Il fut capitaine adjudant-major au 196^e bataillon fédéré (de l'armée de la Commune de Paris)¹. Il fut condamné par contumace par le 4^e conseil de guerre réuni le 4 janvier 1873 à la déportation dans une enceinte fortifiée et fut amnistié en 1880. Nous n'avons pas retrouvé la date du décès d'Étienne Duran Garreta.

Contumax, proscrit, Étienne Duran Garreta se réfugia à l'étranger. A-t-il gagné l'Espagne ? À Barcelone, il aurait pu retrouver les nombreux Cerdans de nationalité française qui avaient émigré dans la capitale catalane où certains firent fortune. Après son amnistie, il ne s'est plus manifesté publiquement à Latour-de-Carol. Mais sans doute y a-t-il séjourné temporairement puisqu'il y était propriétaire et qu'il y conservait une nombreuse parenté.

Conclusion :

L'évocation d'Étienne Duran Garreta a permis de découvrir un des communards originaires des Pyrénées-Orientales dont l'existence avait été jusqu'alors méconnue par les historiens du département même si elle avait été sommairement dévoilée en 1968 par Jean Maitron. Comme il n'avait pu établir sa commune d'origine, la participation d'un autre Catalan du Nord à la Commune de Paris était passée inaperçue. Nous ignorions aussi qu'il avait de solides connaissances dans une discipline peu prisée du grand public cultivé d'alors, l'économie. Or, nous le connaissions déjà par ailleurs pour sa participation active, mais brève, à la vie politique locale. En tout cas, ce fut le seul Cerdan connu qui participa à ce grand mouvement social et politique. En faisant la lumière sur sa trajectoire, nous pouvons mieux discerner les voies de la formation de la gauche en Cerdagne française dans la seconde moitié du XIX^e siècle, depuis l'émergence de la figure de Joseph Carbonell pendant la Seconde République jusqu'aux évolutions mieux connues du XX^e siècle.

André BALENT

* * *

*

VALROS (HÉRAULT), 18 AOÛT 1944, EXÉCUTION DE QUATRE CIVILS PAR LES ALLEMANDS

L'exécution sommaire s'est déroulée le 18 août 1944 sur la commune de Valros à proximité de la route nationale 113, quelques heures avant que la 19^e armée allemande qui occupe le Languedoc ne reçoive l'ordre de mettre en marche vers l'Est pour échapper à l'encerclement, probable, depuis le débarquement de Provence trois jours plus tôt.

Il faisait très chaud ce jour-là et quatre habitants de Valros partirent vers les rives de la Thongue toute proche pour se rafraîchir. En chemin, ils firent une halte sur le garde-fou d'un petit pont à 150 mètres duquel un camion de l'armée allemande achevait de se consumer. Celui-ci avait

¹ DBMOF, *op.cit.*, 1968 ; *Ceux qui reviennent ...*, *op.cit.*, 1880

été détruit le matin même par l'attaque d'un chasseur allié en maraude. À ce moment une voiture qui faisait route en direction de Béziers avec deux soldats allemands et une femme à son bord s'arrêta à proximité des quatre hommes. Les deux hommes, un officier et un soldat, descendirent du véhicule, l'arme au poing. Un cycliste témoin de la scène entendit l'officier questionner les quatre hommes mais dut partir sous la menace de son pistolet. La dernière phrase qu'il aurait perpendiculaire à la route. Le cycliste aurait alors entendu quelques instants plus tard une rafale d'arme automatique. Il se rendit au village et très rapidement la population accourut sur les lieux y trouvant les corps des suppliciés. Roger Pioch, blessé, fut transporté sur une charrette mais il décéda à l'entrée du village de Valros. Edmond Andrieu mourut également deux heures après avoir été mitraillé et avoir, semble-t-il, reçu un coup de grâce. Les deux autres victimes Jean Ambec et Honoré Fabre furent tuées sur le coup. L'émotion fut très importante dans les villages aux alentours de Valros et Montblanc, commune limitrophe près de laquelle le drame s'est noué. Les obsèques des victimes eurent lieu le 20 août, alors même que les colonnes allemandes étaient en pleine retraite et soumises au harcèlement de la Résistance et de l'aviation alliée. Ce fut sous les yeux de ces éléments en fuite, se livrant parfois au pillage, qu'un cortège de près de 3000 personnes suivit les cercueils.

Un monument a été élevé et inauguré le 24 juin 1945. Il s'agit d'un obélisque portant le nom des victimes. Il se localise à l'emplacement exact du drame. La mémoire de cet événement se perpétue annuellement sur le site de l'exécution. Après une éclipse, la cérémonie a été réactivée durant les années 2000 avec la présence commune des maires de Valros et de Montblanc. À la même époque, durant le mandat du maire Roger Delgado, les noms des quatre victimes furent donnés à des rues de la commune sous l'impulsion de Laurent Dardet, adjoint au maire et neveu de Roger Pioch.



**Valros (Hérault) 18 août 1944
Inauguration du monument le 24 juin 1945. (Collection privée)**



Valros (Hérault). Plaque de la rue Edmond Andrieu (1893-1944) massacré le 18 août 1944 à Valros
Cliché Richard Vassakos

Victimes :

ANDRIEU Edmond, 29 mars 1893-18 août 1944, propriétaire cultivateur.
FABRE Honoré, 22 juillet 1921-18 août 1944
AMBEC Jean 17 janvier 1925-18 août 1944
PIOCH Roger 20 juin 1925-18 août 1944

SOURCES :

Collection particulière : coupures de presse sans date, photographie. — Paul Daudet, Marie-Antoinette Mora, Christophe Muratet, {*Valros, un voyage à travers le temps*}, Les Amis de la Tour, Valros, 2008, pp. 102-103. — Témoignage de Madame Alegria Serena.

Richard VASSAKOS

*

LA RÉVOLTE DU POTEKINE AU PIED DU CANIGOU : 3 ET 4 AVRIL 1968 À PRADES (PYRÉNÉES-ORIENTALES)

Parmi les mouvements annonciateurs de mai 1968, on doit noter les incidents qui se sont produits au lycée de Prades les 3 et 4 avril 1968 à la suite du refus de l'administration d'accorder aux élèves internes de l'établissement un supplément de nourriture !

Ce lycée occupe alors, dans l'enseignement secondaire du département des Pyrénées-Orientales, une place beaucoup plus importante que ne le laisse penser le nombre modeste des habitants de la ville : 5 937 habitants.

Il s'agit en effet d'un lycée classique, moderne et technique qui reçoit des élèves de l'arrondissement de Prades y compris l'Andorre et la Cerdagne car le lycée ouvert à Font-Romeu depuis la rentrée 1967 est un lycée climatique et sportif à recrutement national. Cet établissement est neuf puisqu'ouvert depuis un an seulement et comporte d'importants dortoirs pour accueillir les élèves provenant de communes éloignées de plusieurs dizaines de kilomètres.



Prades (Pyrénées-Orientales), lycée Charles-Renouvier, bâtiment le long de la route de Catllar (2018). Cliché André Balent

Pourtant, les témoignages sont unanimes pour dire que la discipline quasi militaire de l'ancien lycée de filles¹ avait été importée dans le nouveau. Il y avait, dit une ancienne interne, « une atmosphère de prison » ! Les promenades du jeudi des internes étaient sous contrôle, garçons et filles étant toujours séparés et n'empruntant jamais les mêmes chemins ! Il n'y avait pas de mixité également dans les cours de récréation.

Durant les cours, la blouse était de rigueur chez les élèves : pour les filles une semaine avec une blouse rose, la semaine suivante avec une blouse bleu roi, les garçons devant porter une blouse bleu soutenu ! Le port du pantalon pour les filles était interdit. Il arrivait que la surveillante générale fasse mettre les élèves internes au garde-à-vous au pied de leur lit !

L'administration veillait aussi aux lectures des élèves, la surveillante générale n'hésitant pas à confisquer des livres personnels des élèves jugés « non-convenables », livres parfois jamais rendus à leur propriétaire !

Enfin, l'autorité du proviseur était considérée comme excessive par les élèves. Et ses rapports avec le SNES, principal syndicat enseignant, étaient tendus.

Plusieurs anciens élèves insistent sur l'exaspération qui gagnait les lycéens et sur le fait que certains étaient prêts « à faire un coup » sans savoir lequel !

À l'origine des incidents qui vont éclater le 2 avril, il y a une intoxication alimentaire qui touche plusieurs dizaines d'élèves avec diarrhées et maux de ventre sérieux. Le lendemain, les élèves ne peuvent obtenir de l'administration d'information à ce sujet mais il est clair pour tous que ces maux ne peuvent venir que de l'alimentation qui leur a été servie. C'est pourquoi, au repas du soir, ils refusent de manger et restent dans le réfectoire. Ils demandent qu'on leur serve une nourriture plus consistante comme des raviolis ou des frites.

Mais l'administration refuse arguant du fait que l'intendant qui possède les clefs des locaux où se trouvent les réfrigérateurs a déjà quitté l'établissement avec lesdites clefs ! Peu sensibles à cette argumentation, les élèves protestent. Rapidement le ton monte. C'est bientôt un chahut généralisé qui dure plusieurs heures sans que l'administration puisse endiguer le mouvement.

¹ Le lycée de Prades, neuf et alors récemment inauguré, a remplacé les deux anciens lycées de Prades, l'un de filles et l'autre de garçons. Il a reçu le nom de « Charles Renouvier » dans le courant de l'année scolaire 1968-1969.

Ce réfectoire est celui des internes originaires de Cerdagne et d'Andorre. Ne rentrant dans leurs familles qu'au moment des vacances, à la veille de leur départ les Andorrans sont en général très « agités » !

Il est à noter que les autres réfectoires ne participent pas au mouvement car ils ignorent tout de la grève du réfectoire des Cerdans et des Andorrans étant donné l'éloignement des réfectoires et des dortoirs entre eux.

Finalement, le proviseur prend la décision de faire appeler par téléphone les parents des élèves de Cerdagne un par un (directement ou par l'intermédiaire de voisins lorsque les parents ne possèdent pas le téléphone !) et de leur demander avec insistance de venir chercher leur enfant en indiquant que la situation était très grave sans toutefois donner le motif de cette mesure exceptionnelle !

Persuadés qu'il s'est passé un événement très grave et que la vie de leur enfant est peut-être en danger ou même pire, les parents venus des régions montagneuses du haut Conflent ou de Cerdagne entreprennent le déplacement.

Arrivés sur les lieux une à deux heures après le coup de fil de l'administration du lycée et rassurés sur la santé de leurs enfants, les parents protestent vigoureusement contre les méthodes de l'administration et des altercations éclatent entre eux et le proviseur au milieu d'une agitation générale.

Parmi ces parents se trouve Maurice Vincent, père de l'élève Bruno Vincent, rédacteur en chef de Sud-Radio en Andorre, correspondant du journal *Midi Libre* et de l'Agence France Presse (AFP). Réprouvant, comme les autres parents, l'inconscience de l'administration du lycée, Maurice Vincent prend la décision d'expédier une dépêche à l'AFP qui répercute l'information auprès des journaux régionaux et nationaux. *France Soir* notamment va en faire état. Maurice Vincent publie le 4 avril dans le *Midi Libre* un article qui a un certain retentissement. L'émotion est forte dans le département.

Le lendemain, dernier jour de classe avant les vacances, tous les internes et la majorité des demi-pensionnaires refusent de prendre le repas de midi ! Le mouvement s'est alors élargi avec le renfort de demi-pensionnaires des environs de Prades.

Toutefois, le mouvement n'a pas de suite immédiate car les vacances de printemps commencent le mercredi soir 3 avril et on peut penser que les quinze jours de vacances vont effacer toute cette agitation. Mais, à la rentrée au matin du vendredi 19 avril, ¹l'ensemble des élèves, y compris les externes, se mettent en grève craignant que des sanctions soient prises à l'encontre des internes.

De leur côté les professeurs se réunissent et majoritairement font savoir qu'ils désapprouveraient des mesures d'exclusion à l'encontre des élèves si celles-ci étaient décidées. Les représentants élus des professeurs faisant partie des syndicats SNES pour les sections classiques et modernes et CGT pour la partie technique portent cette revendication auprès du proviseur. Et au conseil intérieur, ces professeurs s'opposent avec succès à des sanctions contre les élèves grévistes. Il y a toutefois une minorité agissante de professeurs qui sont solidaires de l'administration et qui tentent en vain de s'opposer au mouvement des élèves.

Témoignage de Marie-Thérèse Pinero élève du lycée lors de ces événements le 26 mars 2018 : « *Il m'est revenu comme un flash le retour à la cantine " tous ensemble" , en fait c'était*

vraiment une petite manif triomphale. Les « madames » de service et les cuisiniers nous attendaient à l'entrée et je crois me souvenir qu'ils nous avaient applaudis ! Combien de temps avait duré la grève ? Les sanctions et surtout l'exclusion des Andorrans avaient soulevé l'indignation générale et donc cela venait en tête des revendications : levée de toutes les sanctions et retour immédiat des Andorrans mais y avait-il d'autres revendications que l'on retrouverait ensuite en mai ? Je ne sais pas. »

L'affaire est devenue une affaire nationale. Les responsables syndicaux des enseignants sont reçus à leur demande par l'inspecteur d'Académie et font état de leur désapprobation face aux méthodes de l'administration du lycée. Ils sortent de cet entretien avec la conviction qu'ils ont été entendus. Toutefois, l'inspecteur d'Académie, venu sur place s'adresser aux élèves, tient peu après un discours de fermeté regrettant que le proviseur n'ait pas pris de mesures d'exclusion et déclarant textuellement que dans de tels cas *« il faut que des têtes tombent »* ! Un tel discours public ne correspond pas avec les propos que l'inspecteur d'Académie a tenus dans son cabinet aux représentants des professeurs, propos qui n'allaient pas du tout dans ce sens. Effectivement aucune mesure officielle d'exclusion n'est alors prise. Il s'agissait donc d'un effet d'annonce peut-être destiné à l'administration supérieure.

Mais, déjà, le mouvement national parti de Nanterre, touche en mai le lycée de Prades comme les autres établissements secondaires de France. À Prades comme ailleurs, les assemblées se succèdent entre élèves et professeurs avec des participations élevées. Les élèves andorrans participent pleinement au mouvement, un d'entre eux est élu délégué des élèves.

En même temps, une des caractéristiques du mouvement est le rôle moteur des filles qui apparaissent souvent en première ligne selon divers témoignages.

Des revendications sont discutées puis adoptées. L'une d'elles, directement inspirée de la grève du début avril, est le souhait que désormais les chefs d'établissement du second degré soient élus ! Mais, on le sait, cette revendication restera lettre morte. Par contre, une autre a plus de succès. C'est celle de la création de l'institution d'un corps de professeurs remplaçants-titulaires qui sera d'ailleurs créée à la suite de mai 68. Bien sûr, le lycée de Prades n'a pas été le seul établissement secondaire à faire cette proposition.

Du côté des élèves, quelques jours après la rentrée, la répression se met en place. Un matin vers 6 heures 30, le proviseur vient dans les dortoirs avertir les élèves andorrans que plusieurs autocars vont les ramener chez eux ! Peu après, ces autocars partent vers l'Andorre. Cette mesure est encore aujourd'hui sans véritable explication. On peut supposer cependant que le proviseur averti que plusieurs Andorrans ont joué un rôle dans le mouvement a voulu éloigner certains des élèves les plus actifs. Dans un courriel qu'il nous a adressé, Bruno Vincent nous a déclaré à ce propos : *« Selon mes souvenirs et réflexion faite, ce départ a été dû à deux choses je crois. Tout d'abord le proviseur devait craindre une occupation du lycée, et les Andorrans auraient été des « occupants » naturels puisqu'impossible de les expulser du lycée, si ce n'est en les renvoyant chez eux... Et par ailleurs, les grèves s'intensifiant un problème d'intendance devait se poser à lui car nous étions alors assez nombreux... »*

Lorsque les cours reprennent brièvement avant les vacances de juin, la direction de l'établissement tente de reprendre la main. Plusieurs élèves, considérés comme « agitateurs », sont écartés de l'internat. Telle élève est convoquée par le proviseur qui lui annonce qu'elle est exclue de l'internat comme « meneuse » (sic) ! Elle devient alors demi-pensionnaire mais retrouvera sa place à l'internat en octobre ! D'autres sont aussi dans ce cas.

À la fin de l'année scolaire, un événement particulier plus grave se produit. Plusieurs élèves considérés comme ayant été des agitateurs au cours des mois d'avril et de mai 1968 reçoivent leurs

bulletins scolaires avec la mention qu'en cas d'échec au baccalauréat ils ne seraient pas autorisés à redoubler alors que rien de tel n'avait été décidé lors des conseils de classes ! Alertés, les professeurs et le conseil de la fédération des parents d'élèves élèvent alors une vive protestation. L'administration, plaçant l'erreur, doit rectifier !

Cependant, au lendemain de la grève de mai, le climat a changé. Dans les dortoirs, les surveillants ont disparu et on est passé à l'autodiscipline. Dans les cours de récréation, la séparation des sexes a disparu. Du côté des professeurs, la situation s'est durcie, deux groupes antagonistes s'observent et au besoin s'affrontent verbalement.

On a recherché bien sûr des explications complémentaires à ce mouvement important des élèves du lycée de Prades d'avril et de mai 1968.

On a évoqué la situation politique locale : la région a alors un député communiste, André Tourné*, qui est aussi conseiller général du canton de Prades. Les mines de fer du Canigou ont donné naissance à une classe ouvrière fortement imprégnée de communisme. Nombreux sont les élèves, garçons et filles, qui ont des parents qui sont sinon toujours militants communistes du moins électeurs communistes ou des parents qui ont participé à des grèves et qui sont la plupart du temps syndiqués à la CGT. La revendication sociale, pour ces élèves, fait partie de leur vécu.

Cette influence politique ne semble pas être à l'origine de la grève du début avril car les élèves andorrans n'étaient pas du tout politisés. Par contre, il en a été différemment quand la grève a débordé vers les demi-pensionnaires le lendemain lors de « la grève de la faim ». Là, les élèves de sensibilité communiste ont rapidement été à l'initiative.

Le mouvement des élèves s'est aussi renforcé après les vacances car un groupe de la Jeunesse communiste composé d'externes et de demi-pensionnaires s'est constitué et ce sont ces élèves qui ont pris le relais de la protestation initiale. L'influence de cette structure politique sur le mouvement du printemps 1968 à partir des 13, 14 et 15 mai dans les établissements scolaires de Prades est importante. Elle s'exerce dans un sens proche de celui de la CGT c'est-à-dire différent du style « parisien » majoritaire dit « gauchiste ». De l'avis de certains anciens élèves, le lycée de Prades gagne, et pour longtemps, avec ces journées d'avril-mai 1968, la réputation d'être un « lycée rouge »!

L'histoire de ce grand mouvement des élèves du lycée de Prades a, cependant, une suite. Au mois d'août 1968, les deux professeurs membres du SNES, élus au conseil intérieur de l'établissement, sont convoqués, par l'intermédiaire du principal du collège pour une rencontre avec un Inspecteur général d'administration de l'Éducation Nationale (IGAEN) !

L'atmosphère a changé au ministère de l'Éducation nationale car Edgar Faure occupe désormais la fonction de ministre de l'Éducation nationale et prépare la grande loi sur l'autonomie des universités. Son libéralisme, qui se heurte à l'attitude de la majorité des députés du parti au pouvoir, est bien connu et va d'ailleurs triompher car Edgar Faure a le soutien du président de la République, le général de Gaulle.

Cet inspecteur général reçoit les deux professeurs membres du conseil intérieur non pas dans le lycée mais dans le collège d'enseignement secondaire assez éloigné du lycée !

L'entretien est très cordial, l'inspecteur général dit très clairement à ses interlocuteurs que le ministère désapprouve totalement l'attitude du proviseur dans cette affaire et il assure aux deux professeurs qu'à la rentrée de septembre le proviseur ne sera plus présent dans l'établissement ! Une telle rencontre est incontestablement un événement exceptionnel qui montre qu'au plus haut niveau de l'État on désapprouve l'attitude du proviseur.

Pourtant, à la rentrée d'octobre 1968, le proviseur est toujours en place et reçoit à plusieurs reprises ostensiblement au lycée le principal responsable du service d'ordre (SAC) du parti au pouvoir, ancien militaire, qui n'a rien à faire dans cet établissement ! Le message est clair ! Concernant l'avenir du proviseur, l'entourage du ministre Edgar Faure ne l'a pas emporté.

Cette grève du début avril suivie du mouvement de mai 1968 a également joué un rôle important pour les élèves andorrans qui n'avaient pas comme certains élèves français une expérience politique. Plusieurs d'entre eux ont participé au mouvement. Cinquante ans après, ils estiment que leurs années de lycée ont joué un rôle essentiel dans leur prise de conscience civique. Pour eux, leur passage au lycée et plus particulièrement cette grève leur ont apporté « des valeurs nouvelles d'ouverture et de solidarité » et le désir de faire changer les choses dans leur pays.

Ce sont ces Andorrans anciens élèves du lycée de Prades qui, quelques années plus tard, dirigent le mouvement qui va déboucher sur la démocratisation des institutions andorranes. Plus de la moitié des membres du conseil général d'Andorre qui met en place les institutions andorranes sont des anciens élèves du lycée de Prades ! Josep Dallerès a été président de l'Assemblée andorrane, ministre, ambassadeur de l'Andorre au Conseil de l'Europe ; Gabriel Dallerès a été également ministre, membre de l'Assemblée et maire. Chaque année, le 15 novembre, un dîner organisé par Jordi Font rassemble les anciens élèves andorrans du lycée de Prades.

Cet événement pradéen d'avril 1968 fait partie des signes avant-coureurs de ce qui va se passer dans le pays à partir du 13 mai. Ici comme ailleurs, il exprime le désir des jeunes d'obtenir dans les établissements scolaires et universitaires plus d'autonomie, plus de liberté.

Il est certain que pesait alors sur les élèves de cet établissement une autorité directoriale lourde et maladroite dans un contexte de morosité générale illustré par le célèbre « la France s'ennuie » de Viansson-Ponté dans son article du *Monde* paru le 15 avril 1968.

Reste que les mouvements d'avril et de mai 1968 ont constitué pour ces élèves une véritable initiation à la revendication sociale. Et les élèves du lycée de Prades ont participé quelques semaines plus tard très activement au grand mouvement de mai 1968.

Rédigé en avril-mai 2018

Avec les témoignages des anciens élèves Josep Dalleres, Gabriel Dalleres, Geneviève Feixas, Joël Mettay, Michel Martzluff, Francine Moné, Monique Piéri (Guerrero), Maité Pinero, Bruno Vincent et de Jean Sagnes¹ lui-même qui était professeur d'histoire-géographie au lycée de Prades et membre du conseil intérieur du lycée en 1967-1969 en compagnie de Mlle Burg, professeur de mathématiques, tous deux élus au titre du syndicat SNES.

Jean SAGNES

*

¹ Jean Sagnes*, né en 1938, a été professeur au lycée de Prades de 1963 à 1972, successivement assistant, maître-assistant, maître de conférences et enfin professeur à l'université de Perpignan de 1972 à 1998 et président de cette université de 1992 à 1997

LES GRÈVES DES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS DANS L'HÉRAULT : LES ANNÉES 1970

Les grèves des immigrés dans les années 1970 ont été partout le fruit d'un esprit nouveau : celui de 1968 qui avait libéré la parole et encouragé la revendication des droits ; celui également d'un changement économique durable car 1973, avec le choc pétrolier, avait marqué la fin des Trente glorieuses, alors que la France se trouvait dans une phase de forte immigration de main d'œuvre étrangère.

Dans l'Hérault, des Européens du sud, Espagnols pour le plus grand nombre, avaient précédé les Maghrébins jusqu'à la fin des années 1960. Selon le recensement de l'INSEE de 1962, l'Hérault avait plus de 516 000 habitants dont 25 700 naturalisés. Sur les 40 500 étrangers présents, il y avait 31 850 Espagnols. Les Maghrébins, au nombre modeste de 2800, étaient surtout des Algériens qui pouvaient circuler librement en métropole depuis 1947 ; les Marocains viendraient nombreux ensuite avec l'application des accords franco-marocains de 1963 sur la main-d'œuvre. La convention qui leur accordait les droits sociaux des travailleurs français, facilitait leur venue avec la prise en charge des frais de transport et la simplification des formalités administratives. Traditionnellement, c'était le grand vignoble héraultais qui attirait les flux d'ouvriers agricoles, non seulement les 20 000 à 30 000 saisonniers vendangeurs, mais aussi des migrants qui désiraient s'installer et devenir eux aussi des producteurs. Après une émigration politique espagnole prolongée par le maintien du régime franquiste, était venue une émigration économique explicable par les inégalités de développement entre la France et sa voisine espagnole. Cette migration de voisinage engendra des échanges culturels qui allèrent jusqu'à hispaniser le département, surtout dans sa partie occidentale.

Au terme des années 1960, commença dans l'Hérault une explosion démographique qui se poursuivit ensuite de façon continue jusqu'à atteindre 709 000 habitants en 1982 dont 50 000 étrangers. Le pourcentage de la population étrangère ne variait pas de façon remarquable : il avait même un peu baissé (on ne compte pas ici les naturalisés), passé de 8 à 7% ; le grand changement venait de la diminution de la présence espagnole (un peu plus de 18 000) ; certes, les Espagnols étaient alors toujours les plus nombreux malgré retours et naturalisations. Mais d'autres flux s'amorçaient, venant du Maghreb, avec une prédominance des Marocains après 1968. Ils étaient 158 en 1962, 11 660 en 1982 ; on en compterait presque 20 000 en 1990, près de deux fois plus que les Espagnols.

1963 avait été aussi l'année du lancement de la Mission Racine, une mission interministérielle chargée de l'aménagement du littoral languedocien laissé largement à l'abandon jusque-là : villes nouvelles, réseau routier et autoroutier, il s'agissait d'un chantier gigantesque qui justifiait un appel de main-d'œuvre. Un besoin reconnu jusqu'à la crise de 1973.

Pour l'immigration maghrébine, les soucis matériels étaient prédominants. Les Maghrébins bénéficiaient des mêmes services sociaux et culturels que tous les autres immigrés, mais subissaient un rejet plus marqué. Dans les « campagnes », ils se contentaient souvent de granges-dortoirs ; sur les chantiers, de baraquements provisoires ; en ville, de taudis ou d'hôtels insalubres. Ils commençaient à trouver place dans des faubourgs, comme au Plan Cabanes à Montpellier ; *« l'implantation de la population maghrébine dans ce segment urbain n'est pas anodine, elle s'attache à l'histoire particulière du faubourg Figuerolles[...] Les faubourgs, de tout temps, font office de passage... Ils accueillent ce que la ville refuse »*.¹ Il y avait un lien entre cette précarité et l'idée, généralement acceptée, que ces étrangers ne seraient pas assimilés comme l'avaient été beaucoup d'Espagnols et qu'ils étaient appelés à un retour dans les pays d'origine. Or, cela ne correspondait plus aux espoirs des immigrés. S'ils commençaient à accéder à des logements en

¹ Pascale Faure, *Un quartier de Montpellier : Plan Cabanes, étude ethnologique*, L'Harmattan, 1998, 332 p.

foyer, il leur était très difficile de trouver un logement décent dans le parc privé et cela tenait aux réticences xénophobes des propriétaires. De plus, le regroupement familial qui fut arrêté puis repris et accéléré après la décision d'arrêt de l'immigration de 1974, modifiait les besoins en logements.

Grèves de la faim :

Depuis 1968, la parole des immigrés se faisait entendre dans toute la France, surtout dans les bassins industriels, sur le terrain des revendications économiques, dans l'entreprise ou à propos du logement, et cela avant même que la crise née en 1973 ne fût perçue. Dans l'Hérault, les premières grèves se firent contre la discrimination, pour les droits. En septembre 1972 la circulaire Marcellin-Fontanet fut le déclencheur. Désormais, les cartes de séjour étaient attribuées sous une double condition : posséder un contrat de travail d'un an au moins et bénéficier de l'attribution d'un logement « décent ». Aussi les expulsions avaient-elles commencé dès octobre 1972.

Les immigrés avaient peu de moyens d'expression : ils ne votaient pas, ils ne pouvaient pas créer une association sans autorisation. Le mode d'action qu'ils choisirent fut la grève de la faim. Ce furent des grèves « pour les papiers ». Il y en eut ailleurs : à Valence et à Lyon. Les grèves de la faim se déroulaient souvent dans les églises ou les locaux paroissiaux. En mars 1973, des dizaines d'immigrés protestaient de cette manière contre les circulaires à Lille, Montpellier, Marseille, Nîmes, Perpignan, Toulouse, Nice, Lyon, Toulon¹.

En Languedoc, le mouvement partit de l'université de Montpellier, initié par des étudiants tunisiens. Il fut suivi à Nîmes et à Perpignan². Un petit groupe de 6 Tunisiens et 4 Marocains qui étaient des ouvriers du bâtiment firent la grève de la faim pendant 13 jours dans la cathédrale Saint-Pierre. Le *Midi-Libre* du 29 mars relata l'événement sans l'approuver et l'édition du lendemain décrivit une « échauffourée entre immigrés africains, jeunes gauchistes et rapatriés ». Les rapatriés diffusèrent un tract : « Halte aux envahisseurs ».

L'opinion catholique était divisée. Le Concile de Vatican II s'était tenu de 1962 à 1965 : il avait engagé une profonde mutation. La doctrine sociale de l'Église était bouleversée. Les questions de l'immigration avaient été révisées³ : L'encyclique *Pacem in terris*, publiée le 1^{er} avril 1963 par le pape Jean XXIII fut adressée pour la première fois non seulement aux catholiques mais « à tous les hommes de bonne volonté ». Le droit à émigrer y était solennellement confirmé : « *Tout homme a droit à la liberté de mouvement et de séjour à l'intérieur de la communauté politique dont il est citoyen ; il a aussi le droit, moyennant des motifs valables, de se rendre à l'étranger et de s'y fixer. Jamais l'appartenance à telle ou telle communauté politique ne saurait empêcher qui que ce soit d'être, comme membre de la famille humaine, citoyen de cette communauté universelle où tous les hommes sont rassemblés par des liens communs.* ».

Mais l'opinion catholique était encore divisée. Le journal du Secours catholique, *Messages*, titrait en janvier 1973 : « Immigration sauvage ou immigration contrôlée », un éditorial signé par Georges Rocheau, directeur des Migrations du Secours catholique. Il soutenait le dispositif Fontanet. Au contraire, l'Action catholique ouvrière de Montpellier apporta son appui aux grévistes. Mais des lettres de fidèles adressées à l'évêché déploraient « *la mansuétude des autorités ecclésiastiques* »⁴. Comme la circulaire Fontanet interdisait la prolongation du séjour, un climat

¹ Michelle Zancarini-Fournel, « La question immigrée après 68 », in *Revue Plein Droit, Immigration, trente ans de combats par le droit*, p. 3-7.

² Laure Pitti, « Grèves ouvrières versus luttes de l'immigration : une controverse entre historiens », *Ethnologie française*, 2001/3 (Vol. 31), p. 465-476. DOI : 10.3917/ethn.013.0465. URL : <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2001-3-page-465.htm>

³ André Costes, « L'Église catholique dans le débat sur l'immigration » in *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 4, n°1-2, 1^{er} semestre 1988. *L'immigration en France*, sous la direction de Jacqueline Costa-Lascoux, pp. 29-48.

⁴ *Midi Libre*, 8 janvier 1975.

de tension s'installa durablement ; plusieurs organisations manifestèrent en faveur des travailleurs étrangers : le parti communiste et la CGT, la CFDT, la FEN.

Des ouvriers entrés comme saisonniers refusaient de repartir : parfois ils avaient acheté au Maroc pour 800 ou 1000 Francs un contrat de quelques mois mais voulaient travailler encore et ne rentrer qu'après avoir constitué un pécule suffisant. Le 5 janvier 1975, 8 immigrés commencèrent une grève de la faim au Centre Lacordaire de Montpellier, le centre culturel des Dominicains. Seule, la presse communiste s'en fit l'écho¹. Le 8 janvier 1975, le Temple protestant de la rue Maguelonne fut investi par environ 300 personnes dont 150 étrangers, grévistes de la faim, et 150 soutiens qui invoquaient le droit d'asile : prêtres, pasteurs, religieuses, mais aussi des laïcs, dont des universitaires. Le 11 janvier, à 6 h, tous furent expulsés du temple par des CRS et des gendarmes mobiles. Dès 18 h, des manifestations se déroulèrent dans la ville sur le thème du respect du droit d'asile. Le Conseil régional Cévennes-Languedoc-Roussillon de l'Église réformée alerta son Conseil national qui publia un communiqué de protestation contre l'intervention dans le Temple. Le pasteur Michel Freychet, le 12 janvier, fit une prédication en ces termes : « *Nous avons souvent peur de l'autre parce qu'il est différent, n'a pas la même couleur, le même langage. C'est cette peur qui suscite dans une société l'aversion, le racisme, la tyrannie...* »². Les autorités catholiques ne pouvaient garder le silence. Le 13 janvier, une Montpelliéraine catholique qui s'était trouvée dans le Temple écrivit à son évêque Mgr Tourel pour lui reprocher de ne pas être intervenu.

Six jours plus tard, le 19 janvier, l'évêque appela à une semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens et déclara faire sienne la prédication du pasteur Freychet. Entre temps, le 14, le Conseil d'État avait partiellement abrogé la circulaire Marcellin-Fontanet.

Certains universitaires ont soutenu les immigrés pendant cette période : notamment quand ils les ont rejoints pendant les grèves de la faim. Parmi eux, le grand mathématicien Alexandre Grothendieck³. Il était né à Berlin en 1928, fils d'anarchistes juifs réfugiés en France en 1936¹. Depuis 1973, il était professeur à l'université de Montpellier. Le 10 mai 1978, il écrivit à Alice Saunié-Seité ministre des universités : il se disait prêt à cesser toutes directions d'études en protestation de l'application de l'ordonnance du 2 novembre 1945 faisant un délit de l'aide à tout étranger en séjour irrégulier.

En fait, le dispositif juridique était sans cesse remanié mais pour les gouvernements et une part de l'opinion, la vision était claire en cette période de crise : l'immigration avait perdu son utilité, était devenue un facteur de troubles.

Grèves ouvrières ou grèves d'immigrés ? :

Les grèves de la faim des travailleurs immigrés, l'occupation des églises, ne se sont pas inscrites d'emblée dans l'histoire des luttes ouvrières. Le relatif désintérêt de la presse régionale, la priorité accordée à d'autres problèmes du temps (en 1972, les sursis des étudiants), la modestie du soutien apporté par les syndicats, tout révèle l'altérité ineffaçable de l'immigré, si bien que les sociologues posent la question sémantique ; en 1975 la revue *Travail*, dans un numéro spécial, titre sur « *Immigrés, étrangers ou travailleurs ?* ».

D'autres actions, qui eurent une grande importance dans les régions industrielles, comme la grève des loyers dans les foyers Sonacotra ; ont contribué à donner de ces luttes d'immigrés une image « à part », avec des revendications catégorielles dont l'origine est explicable par le déracinement. Peu à peu cette spécificité s'atténuera. La prise en compte de certaines revendications comme le droit à la santé se révélera bénéfique pour tous les travailleurs. Les

¹ *La Marseillaise du Languedoc*, 7 janvier 1975.

² Archives diocésaines, 5F3, Le diocèse de Montpellier et les migrants.

³ Hélène Chaubin. Biographie d'Alexandre Grothendieck, *DBMOS, Maitron en ligne* et *Le Midi Rouge*, 25, 2015, pp. 43-47.

immigrés créeront leurs propres s organismes de défense comme le MTA¹, au risque de favoriser l'identité ethnique plus que l'identité ouvrière.

Hélène CHAUBIN

*

INDEX DES ARTICLES DU *MIDI ROUGE*, NUMÉROS 1 à 31

En gras le n° de la revue, suivi des pages ; *f* : fiche de lecture ; *ill.* : illustration

ACTION CATHOLIQUE OUVRIÈRE (Gard) : **25**, 20-25

ACTION OUVRIÈRE : **26**, 13-20, carte, *ill.*

AGDE :

- Première Guerre mondiale : **27**, 27-28 *f*
- Seconde Guerre mondiale : **23**, 27-29 *f*

AIGUES-MORTES Immigration (Gard) : **17**, 18-31

AKAK (Résistance) : **28**, 20-23

ALART Robert : **29**, 43-44, *ill.*

ALDUY Paul : **7**, 3-11 ; **9**, 30-35, *ill.*

ALÈS :

- Bassin minier (Grève 1942) : **31**, 4-7, *ill.*
- Valat Fernand : **27**, 32-34, *ill.*

ALGÉRIE (Guerre d') :

- Élections législatives dans le Gard (1962) : **10**, 21-32, *ill.* ; **11**, 20-29
- Gauche languedocienne : **7**, 18-23
- Militantisme : **5**, 12-14

ANARCHIE : **13**, 3-4, *ill.* ; **25**, 15-16, 43-47, *ill.* ; **29**, 35-36 *f*

ANCIENS COMBATTANTS : **5**, 15-16

ANDORRE (Seconde Guerre mondiale) : **16**, 16-18 *f*

ANTIMILITARISME : (Pyrénées-Orientales) : **5**, 9-12 ; **12**, 11-18, *ill.* ; **13**, 20-27, *ill.*

ARBRE DE LA LIBERTÉ (Révolution, Hérault et Aveyron) : **28**, 3-10, *ill.*

ARCAS Fernand : **8**, 9-11

ARCHIVES :

- Archives privées (Aude) : **4**, 12-14
- Archives privées (Pyrénées-Orientales) : **15**, 37-40, *ill.*
- Droit social : **29**, 34-35
- Nîmes (Secrétaire général 1969-1983) : **5**, 16
- Parti communiste (Pyrénées-Orientales) : **30**, 31-34
- Série M (Pyrénées-Orientales) : **2**, 7-11
- Service historique de la Défense : **28**, 20-23

ARIÈGE : **30**, 9-26, *ill.* ; **30**, pp. 46-47

ARMÉE : **5**, 9-12 ; **10**, 32-36

ARROUY Éloi : **29**, 36-39 *f*

ASCENCIO Gabriel : **27**, 39-40

ASSURANCES SOCIALES : **12**, 25-30, *ill.*

AUDE :

- Archives (Fonds privés) : **4**, 12-14
- Blum Léon : **8**, 11-15 *f*,
- Parti socialiste : **5**, 8-9 *f* ; **8**, 17-22 ; **9**, 12-22 ; **10**, 20-21 *f*
- Réfugiés espagnols (1939-1940) : **4**, 16-17 *f*
- Seconde Guerre mondiale (Résistance) : **26**, 13-20, carte, *ill.* ; **27**, 11-17 ; **28**, 20-33 ; **31**, 13-16

¹ Mouvement des Travailleurs arabes né en 1972

AVEYRON :

- Arbre de la liberté : **28**, 3-10, ill.
- Seconde Guerre mondiale (Sainte-Radegonde) : **29**, 21-32, ill. ; (Perrutel, Millau) : **28**, 32-34, ill.

AZÉMA Jean : **5**, 7-8

BALARUC (Présence italienne) : **18**, 16-30, ill.

BARCELO Mathias : **22**, 33-39, ill.

BARDE Edmond : **1**, 2-4

BARDET Jean : **26**, 43-44

BARJONET Marcelle : **31**, 10, 44, ill.

BARRÈRE François : **15**, 37-40, ill.

BASTIDE Rose-Marie : **31**, 10

BAUDRIGUES (Seconde Guerre mondiale) : **27**, 11-17

BAZERBE Robert : **2**, 2-3

BEAUPUY-MANCIET Éliane : **22**, 3-7, ill.

BEILLE Antoine : **1**, 7-8

BENAMOUR Adolphe : **2**, 3-5

BÉNÉDITE Daniel : **29**, 18-21

BERJOAN Élisabeth : **6**, 5-6

BERNABEU Manuel : **9**, 4-5

BERNARD Jacques : **11**, 3

BÉZIERS :

- Front populaire : **14**, 6-14
- Seconde Guerre mondiale (Résistance) : **17**, 17-18 *f* ; **22**, 46 *f* ; **28**, 23-30, ill.
- Naves Raymond, **31**, pp 39-41, ill.
- Roucayrol Fernand, **31**, 42-43, ill.
- S.F.I.O. : **12**, 31-38

BILLOT Madeleine : **31**, 16-19

BLÉSY Louis : **28**, 34-35, ill.

BLUM Léon : **8**, 11-15 *f*

BONIFAS Robert : **23**, 43

BOURG-MADAME Monument aux morts (Pyrénées-Orientales) : **12**, 19-25, ill. ; **29**, 32-33

BOUSQUET Guy : **6**, 3-4

CACHIN Marcel : **6**, 17-18

CALMETTE Pierre : **18**, 8-90

CANET Seconde Guerre mondiale (Pyrénées-Orientales) : **21**, 31-33 *f*

CANIGOU Résistance (Pyrénées-Orientales), **26**, 22-25 *f* ; **31**, 13-16, ill.

CARCASSONNE (Résistance) : **28**, 20-33 ; **31**, 16-19

CARBONELL Joseph : **16**, 18-22

CASALS (Famille) : **12**, 19-25, ill. ; **29**, 32-33

CASSE Sixte : voir FORTUNÉ Henry

CAYROL Antoine : voir CERDÀ Jordi Pere

CEBAZAN Seconde Guerre mondiale (Hérault) : **28**, 23-30, ill.

CERBÈRE Grève 1906 (Pyrénées-Orientales) : **29**, 3-18, ill.

CERCLE DES TRAVAILLEURS (Perpignan) : **11**, 16-19

CERDÀ Jordi Pere : **3**, 17-18 *f*

CERDAGNE (Pyrénées-Orientales) : **15**, 18-22, ill. ; **16**, 18-22 ; **27**, 3-8 ; **28**, 42-46, ill.

CERNY Joseph : **25**, 37-40, ill.

C.F.D.T. : **11**, 14-15 *f*

C.G.T. :

- Hérault (Enseignement 1935-1948) : **13**, 27-34, ill. ; **15**, 28-37, ill.
- Pyrénées-Orientales : **4**, 14-16 *f* ; **5**, 17 *f*

CHABROL Jean-Pierre : **29**, 44-46

CHAMBRUN Gilbert de : **10**, 7-11, ill.

CHAMINAS Claude (Archives) : **5**, 16

CHARGÈS Louis : **9**, 3-4
CHARPACK Georges : **16**, 7-8
CHAULIAC Raymond : **10**, 11-13
CHAUVEL René : **5**, 4-7
CHAUVIN Auguste : **26**, 25-28 *f*
CHEMIN DE FER : **10**, 18-19 *f*
CLERC Georgette : **8**, 3-9, ill.
CLERGÉ (Prêtre ouvrier) : **27**, 17-26, ill.
COMIGNAN Léon : **26**, 3-12
COMIGNAN Marianne : **26**, 11-12, ill. ; **27**, 3-8 ; **30**, 41-46, ill.
COMMUNE (1871) : **9**, 5-9 *f* ; **10**, 3-5 ; **30**, 39-41, ill.
COMPAGNIE DU MIDI (Usines électriques) : **8**, 25 *f*
CONGRÈS DES PEUPLES (1948) : **31**, 21-26, ill.
CORDESSE Casimir, Henri : **25**, 40-42, ill.
COULAZOU Jean : **29**, 40
COURTEAU Roger : **22**, 9, ill.
DALBIEZ Victor : **24**, 3-13, ill.
DAUMAS Jean : **7**, 12-14
DAVID-BEAUREGARD André de : **27**, 37-39, ill.
DELCAMP Georges : **11**, 4-8, ill. ; **13**, 17, erratum
DELICADO Juan : **18**, 35-36
DENAT Irénée : **22**, 3
DESCHAMPS Bernard : **22**, 10
DESLINIÈRES Lucien : **24**, 3-13
DIGEON Émile : **9**, 5-9 *f* ; **10**, 3-5
DOMENECH Michèle : voir HEREDIA Michèle
DOUTRES François : **24**, 42-43
ÉCOLE ÉMANCIPÉE (Hérault) : **13**, 5 ; **13**, 27-34, ill. ; **15**, 28-47, ill.
ÉGRETAUD Marcel : **31**, 10
ERRE François : **31**, 35-36
ESPAGNE (Guerre civile d') :

- Armée républicaine : **25**, 8-10
- Catalogne : **10**, 16-18 *f*
- Déserteurs (1914-1918) : **10**, 32-36
- Réfugiés espagnols (1939-1944) : **4**, 16-17 *f* ; **31**, 30-34
- Retirada (1939) : **18**, 12-14 *f*

FABRE Robert-Félix : **20**, 12-13
FABRE Sébastienne : **27**, 34-35
FABREGAT René : **23**, 40, ill.
FAGET René : **23**, 42-43
FAIGT Jules : **11**, 8-10
FÉLIBRIGE : **23**, 21-22 *f*
F.E.N. (Hérault, 1948-1970) : **15**, 28-37, ill.
FERRANDI Lucile : **20**, 13-14
FESNEAU Frédéric : **17**, 15-16 *f*
FIGUÈRES Léopold : **21**, 37-44, ill.
FONDECAGE Joseph : **29**, 41-43, ill.
FONTJUN (Seconde Guerre mondiale) : **28**, 23-30, ill.
FORT Camille : **28**, 21-22
FORTUNÉ Henry [père] : **30**, 39-41, ill.
FOUILLADE : **24**, 28-29
FRÊCHE Georges : **16**, 11-16, ill.
FRONT NATIONAL (Montpellier 1943-1944) : **31**, 7-12
GAILLARD Henri : **13**, 12-13
GAILLARDE Marie : voir COMIGNAN Marianne

GALIANO GRACIA Manuel : **13**, 7-8 ; **14**, 23, erratum

GANGES (Grève 1906) : **29**, 16-18

GARD :

- 1830-1880 : **12**, 9-10 *f*
- Action catholique ouvrière : **25**, 20-25
- Elections législatives 1962 : **10**, 21-32, ill. ; **11**, 20-29
- Première Guerre mondiale : **19**, 20-21 *f*
- Seconde Guerre mondiale : **30**, 35-37 *f*
- Seconde Guerre mondiale (Épuration) : **22**, 45-46 *f* ; **31**, 19-20
- Seconde Guerre mondiale (Fusillés) : **27**, 8-10
- Prolé : **13**, 19 *f*
- S.F.I.O. : **6**, 11-14

GAYMAN Vital : **18**, 30-33, ill.

GRANIER Adrien : **18**, 39

GROTHENDIEK Alexandre : **25**, 15-16, 43-47, ill.

GUERRE FROIDE :

- Hérault : **16**, 22-28
- Immigration : **22**, 39-44
- Jumelage : **18**, 39-44, ill.

GUERRE MONDIALE (Première) :

- Agde : **27**, 27-28 *f*
- Gard : **19**, 20-21 *f*
- Hérault : **23**, 24-25, ill. *f*
- Mutinerie 1917 : **7**, 23-26
- Prisonniers (Hérault) : **24**, 14-19, ill.
- Pyrénées-Orientales : **8**, 22-24 ; **10**, 32-36 ; **24**, 20-23 ; **25**, 3-7
- Témoins : **23**, 22-25 *f*, ill.
- Volontaires catalans : **23**, 12-17 ; **24**, 29-31 *f*

GUERRE MONDIALE (Seconde) :

- Agde : **23**, 27-29 *f*
- Andorre : **16**, 16-18 *f*
- Assistance humanitaire : **21**, 31-33 *f*
- Aude : **27**, 11-17 ; **31**, 16-19
- Béziers : **17**, 17-18 *f* ; **22**, 46 *f* ; **28**, 23-30, ill.
- Canet : **21**, 31-33 *f*
- Carcassonne (Aude) : **31**, pp. 16-19
- Épuration : **22**, 44-46 *f*
- Épuration économique (Gard) : **31**, 19-20
- Front national, enseignants (Hérault), **31**, pp. 7-12, ill.
- Gard : **22**, 45-46 *f* ; **27**, 8-10 ; **30**, 35-37 *f* ; **31**, 19-20
- Guerrilleros (Pyrénées-Orientales) : **14**, 24-44, carte ; **17**, 31-35 ; **18**, 33-39 ; **19**, 31-37
- Hérault : **17**, 17-18 *f* ; **26**, 30-32 *f* ; **28**, 23-30, ill. ; **28**, 34-35, ill. **31**, 7-12, ill.
- Languedoc (Libération) : **26**, 32-33 *f*
- Perpignan : **26**, 25-30 *f*
- Prison : **11**, 10-14 *f*, ill.
- Prisonniers politiques : **11**, 10-14 *f*, ill.
- Pyrénées-Orientales : **4**, 18-19 *f* ; **14**, 24-44, carte ; **17**, 31-35 ; **18**, 15-16 *f*, 33-39 ; **19**, 31-37 ; **20**, 17-19 *f* ; **22**, 33-39, ill. ; **23**, 3, erratum, 18-21 ; **24**, 31-33 *f*, ill. ; **26**, 22-25 *f*, 28-30 *f* ; **28**, 23-30, ill. ; **31**, 13-16, ill.
- Réfugiés espagnols : **4**, 16-17 *f* ; **31**, 30-34 *f*
- Résistance : **9**, 7-10 *f* ; **10**, 7-15, ill. ; **17**, 17-18 *f* ; **22**, 44-46
- Résistance (Hérault) : **28**, 23-30, ill.
- Résistance (Languedoc) : **10**, 7-15, ill. ; **14**, 14-23
- Résistance (Pyrénées-Orientales) : **18**, 15-16 *f* ; **20**, 17-19 *f* ; **22**, 33-39, ill. ; **23**, 3, erratum ; **26**, 22-25 *f*, 28-30 *f* ; **31**, 13-16, ill.

- Saint-Cyprien (Camp) : **9**, 10-12 *f*
 - Sète : **22**, 46 *f*
 - Travailleurs étrangers (Pyrénées-Orientales) : **4**, 19 *f*
- GUIGNON Raoul : **12**, 3
- GUILHEM Georges : **10**, 5-6
- HABITAT OUVRIER : **6**, 24-25
- HAETTICH Jean-Pierre : **20**, 42-44
- HAUTE-GARONNE : **31**, 39-41, ill.
- HENRY Sixte-Casse : voir FORTUNÉ Henry
- HÉRAULT :
- Arbre de la liberté : **28**, 3-10, ill.
 - École émancipée : **13**, 27-34, ill. ; **15**, 28-47, ill.
 - Études héraultaises (2013) : **22**, 16-17 *f*
 - Grève (1902-1936) : **30**, 3-9
 - Guerre froide : **16**, 22-28
 - Moch Jules : **9**, 23-30, ill.
 - Seconde Guerre mondiale : **26**, 30-32 *f*
 - Seconde Guerre mondiale (Résistance) : **17**, 17-18 *f* ; **26**, 13-20, carte, ill. ; **26**, 30-32 *f* ; **28**, 23-30, ill. ; **31**, 7-12, ill.
 - S.F.I.O. : **1**, 8-10 ; **6**, 14-18
 - Toponymie : **19**, 37-42
- HÉRAULT André : **13**, 9-12, ill.
- HEREDIA Michèle : **2**, 5-7
- HODJA Enver : voir HOXHA Enver
- HOXHA Enver : **27**, 28-31 *f*
- HUC Aimé : **16**, 6-7
- HUDELLE Léon : **24**, 43-45, ill.
- HURAUX Marcelle : voir BARJONET Marcelle
- IMMIGRATION :
- Aigues-Mortes (Gard) : **17**, 18-31
 - Balaruc (Hérault) : **18**, 16-30, ill.
 - Guerre froide : **22**, 39-44
 - Languedoc-Roussillon : **28**, 30-31 *f*
 - Pyrénées-Orientales (1946-1968) : **4**, 18 *f*
 - Sète : **17**, 18-31
- JANNOT [JEANNOT] Casimir : **17**, 3
- JAURÈS Jean : **14**, 4-6 *f*
- Perpignan (Monument) : **24**, 3-13, ill.
- JUMELAGE :
- Fédération mondiale : **20**, 35-42, ill.
 - Guerre froide : **18**, 39-44, ill.
- JUSTAFRÉ Lucette : **4**, 19 *f* ; **30**, 27-31, ill.
- KAHANE Ernest : **25**, 13-14, ill.
- KAHANE Jean-Pierre : **16**, 8-10, ill. ; **25**, 14
- KAPLER Victor : **17**, 11-13, ill.
- LAFARGE (Entreprise, Sète), **22**, 25-32, ill.
- LAFONT Robert : **17**, 36-44, ill.
- LALANDE Henriette : **18**, 6-7, ill.
- LANDAIS René : **17**, 4-10, ill.
- LANET Joseph : **17**, 17- 18 *f*
- LANGUEDOC
- Action ouvrière : **26**, 13-20, carte, ill.
 - Politique : **13**, 18-19 *f* ; **15**, 41
 - Seconde Guerre mondiale : **26**, 32-33 *f*
- LÉONARD Fernand : **23**, 41-42, ill.

LE ROY LADURIE Emmanuel : **13**, 13-17, ill. ; **25**, 16-17, ill.
LESPINASSE Charles : **21**, 6-8
LIBERTI Casimir : **17**, 14-15, ill.
LLOANSI Cyprien : **3**, 6-9 ; **25**, 17-18
LOUBET Marie : **27**, 27-28 *f*
LOUBET Paul : **27**, 27-28 *f*
LOZÈRE : **10**, 7-11, ill.
MABBOUX Dominique : **27**, 17-26, ill.
MAILLET-CAMO Armande : **19**, 15-18, ill.
MARRES Louis : **31**, 46-48, ill.
MARRES Paul : **31**, 8
MARTY André : **9**, 15-16 *f*
MARX Charles : **19**, 8-12, ill.
MASSE Jacques : **6**, 7-8
MAUREILLAS (Pyrénées-Orientales) **22**, 33-39, ill.
MELICH Henry : **18**, 33-35
MERCADER Félix : **21**, 8-12, ill., 12 ; **22**, 15, erratum
MERCADER Henry : **21**, 21-23, ill.
MÉNARD Jean : **22**, 7-8
MESSAINGUIRAL Lucien : **22**, 8
MEYER Victor : **19**, 13-15, ill.
MEYNIER Auguste : **19**, 4-5
MIAS Alfons : **21**, 29-30 *f*
MIDI ROUGE : **19**, 22-31 ; **20**, 27-35 ; **21**, 34-37
MILHAU Jules : **4**, 7-12
MILITANTISME DE GAUCHE : **25**, 10-19, ill.
MIQUEL Augustin : **31**, 34
MISSA Francis : **3**, 3-4
MOCH Jules : **9**, 23-30, ill.
MOLINIER André : **21**, 25-26
MOLLE Jean : **21**, 3-6
MONIER Étienne : **13**, 6-7, ill.
MONTAIGNE : voir ROUAN François
MONTPELLIER :

- Front national (1943-1944) : **31**, 7-12
- Université : **27**, 28-31 *f* ; **31**, 7-12

MONUMENT AUX MORTS : **12**, 19-25, ill.
MORENO Jacinto : **21**, 20-21, ill.
MOY Jean : **7**, 23-26
NARBONNE :

- Seconde Guerre mondiale : **30**, 37-39 *f*
- Toponymie : **20**, 19-27 ; **21**, 34

NAVES Raymond : **31**, 39-41, ill.
NELLI René : **16**, 29-40, ill.
NÎMES : **5**, 16 ; **13**, 19 *f*
ODONYMIE : voir TOPONYMIE
OMS Marcel : **22**, 11-15, ill. ; **23**, 3, erratum ; **25**, 18-19, ill.
OZIL Jules : **21**, 8
PAL Joseph : **20**, 3-4
PANCHOT Julien : **31**, 13-16, ill.
PANISELLO René : **23**, 33-34
PARET-ESCUDIÉ Urbain : **19**, 5-7
PARSUIRE Dominique : **21**, 12-19, ill.
PARTI COMMUNISTE :

- Archives (Pyrénées-Orientales) : **30**, 31-34

- Guerre d'Algérie : **7**, 18-23
- Marty André : **8**, 15-16 *f*
- PARTI RADICAL (Guerre d'Algérie) : **7**, 18-23
- PARTI RÉPUBLICAIN : **12**, 9-10 *f*
- PARTI SOCIALISTE :
 - Alduy Paul : **9**, 30-35, ill.
 - Aude : **5**, 8-9 *f* ; **8**, 17-22 ; **9**, 12-22 ; **10**, 20-21 *f*
 - Béziers : **12**, 31-38
 - Blum Léon : **8**, 11-15 *f*
 - Gard : **6**, 11-14
 - Guerre d'Algérie : **7**, 18-23
 - Hérault : **1**, 8-10 ; **6**, 14-18
 - Moch Jules : **9**, 23-30, ill.
 - S.F.I.O. (Hérault 1840-1980) : **1**, 8-10
 - S.F.I.O. (1905) : **6**, 18-23
- PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ (Pyrénées-Orientales) : **24**, 33-37 *f*
- PAULILLES (Usine, Pyrénées-Orientales) : **7**, 15-17 *f*
- PAYRA Jean : **24**, 3-13, ill.
- PAYROU Lucien : **17**, 10-11
- PELADAN René : **21**, 24-25, ill.
- PERPIGNAN :
 - Cafés (1848-1898) : **4**, 19 *f*
 - Cercle des Travailleurs) : **11**, 16-19
 - Libération : **26**, 25-30 *f*
 - Monument Jaurès : **24**, 3-13, ill.
- PERRIER, Source (Gard) : **1**, 10 ; **6**, 8-10 *f*
- PERRUTEL Marceau : **28**, 32-34, ill.
- PEYREVIDAL Noël : **30**, 46-47, ill.
- PIANELLI Laurent : **22**, 33-39, ill.
- PICASSO Pablo : **30**, 27-31, ill. ; **31**, 27
- PICOLO Albert : **20**, 5-7
- PINETON de CHAMBRUN Gilbert : voir CHAMBRUN Gilbert de
- PIOCH Jean-Baptiste : **23**, 29-33
- PIZARD Jacques : **3**, 11-16
- PLA-JUSTAFRÉ Lucette : voir JUSTAFRÉ Lucette
- POLITIQUE :
 - Languedoc : **13**, 18-19 *f*
 - Midi rouge : **19**, 22-31 ; **20**, 27-35 ; **21**, 34-37
 - Symbole : **21**, 27-28 *f*
- PORTA Mouvement ouvrier (Pyrénées-Orientales),: **15**, 18-22, ill.
- PRESSE : **8**, 24-25 *f*
- PRISON (1940-1944) : **11**, 10-14 *f*, ill.
- PROLÉ (Gard) : **13**, 19 *f*
- PUJADAS CAROLA Juan : **19**, 33-36
- PUPPONI Henri : **14**, 3-4 ; **31**, 7-12, ill.
- PYRÉNÉES-ORIENTALES :
 - Antimilitarisme : **5**, 9-12 ; **12**, 11-18, ill. ; **13**, 20-27, ill.
 - Archives privées : **15**, 37-40, ill.
 - Archives (Série M) : **2**, 7-11
 - Canet (Seconde Guerre mondiale) : **21**, 31-33, *f*
 - C.G.T. : **4**, 14-16 *f*
 - Enseignement (1940-1944) : **4**, 18 *f*
 - Immigration (1946-1968) : **4**, 18 *f*
 - Mai 1968 : **4**, 19 *f*
 - Parti communiste (Archives) : **30**, 31-34

- Parti socialiste unifié : **24**, 33-37 *f*
 - Paulilles (Usine) : **7**, 15-17 *f*
 - Porta (Mouvement ouvrier) : **15**, 37-40, ill.
 - Première Guerre mondiale (Déserteurs) : **8**, 22-24 ; **10**, 32-36
 - Première Guerre mondiale (Espagnols) : **24**, 20-23
 - Première Guerre mondiale (Violence à l'arrière) : **25**, 3-7
 - Retirada : **18**, 12-14 *f*
 - Saint-Cyprien (Camp) : **9**, 10-12 *f*
 - Seconde Guerre mondiale : **23**, 18-21 ; **24**, 31-33, ill. *f*
 - Seconde Guerre mondiale (Canigou) : **26**, 22-25 *f*
 - Seconde Guerre mondiale (Enseignement) : **4**, 18-19 *f*
 - Seconde Guerre mondiale (Guerrilleros) : **14**, 24-44, carte ; **17**, 31-35 ; **18**, 33-39 ; **19**, 31-37
 - Seconde Guerre mondiale (Juifs 1940) : **9**, 10-12 *f*
 - Seconde Guerre mondiale (Libération) : **26**, 28-30 *f*
 - Seconde Guerre mondiale (Maureillas) : **22**, 33-39, ill. ; **23**, 3, erratum
 - Seconde Guerre mondiale (Résistance) : **18**, 15-16 *f*, 33-39 ; **20**, 17-19 *f*
 - Seconde Guerre mondiale (Résistance, maquis Henri-Barbusse) : **31**, 13-16, ill.
 - Seconde Guerre mondiale (Sainte-Radegonde) : **29**, 21-32, ill.
 - S.F.I.O. (1905) : **6**, 18-23
 - Syndicat (1941-1944) : **4**, 18 *f*
 - Travailleur catalan (Hebdomadaire) : **8**, 24-25 *f*
 - Travailleurs étrangers (1939-1944) : **4**, 19 *f*
- RAHMEL Hedwig : **31**, 36-39, ill.
- RAKOVSKI Krysto : **27**, 28-31 *f*
- RAMOND Aimé : **26**, 39-43, ill.
- RAUZE Marianne : voir COMIGNAN Marianne
- RECONQUISTA DE ESPAÑA (1944) : **19**, 31-37
- REFUGIÉ :
- Aude : **4**, 16-17 *f*
 - Pyrénées-Orientales : **4**, 19 *f*
- RÉPUBLIQUE (II^e) : **16**, 18-22 ; **31**, 34
- RÉSISTANCE :
- Action ouvrière : **26**, 13-20, ill.
 - AKAK : **28**, 20-23
 - Aude : **27**, 11-17 ; **31**, 16-19
 - Biterrois : **17**, 17-18 *f* ; **20**, 17-19 *f* ; **22**, 33-39, ill. ; **23**, 3, erratum
 - Canigou : **26**, 22-25, *f* ; **31**, 13-16, ill.
 - Dictionnaire : **9**, 7-10 *f*
 - Languedoc : **10**, 7-15, ill. ; **14**, 14-23 ; **22**, 44-46 ; **30**, 9-26, ill.
 - Pyrénées-Orientales : **18**, 15-16 *f* ; **20**, 17-19 *f* ; **22**, 33-39, ill. ; **23**, 3, erratum
 - Pyrénées-Orientales (Guerrilleros) : **14**, 24-44, carte ; **17**, 31-35 ; **18**, 33-36, 37-39 ; **19**, 31-37
- RETIRADA : **18**, 12-14 *f*
- RÉVOLUTION (Arbre de la liberté, Hérault et Aveyron) : **28**, 3-10, ill.
- RIABOVA Elisaveta : **27**, 28-31 *f*
- RICARD (Louis-Xavier de) : **23**, 21-22 *f*
- RIUS Robert : **23**, 34-39, ill.
- RIVÉRA Marie-Jeanne : **12**, 7-9
- RIVESALTES Camp (Pyrénées-Orientales) : **25**, 26-32 *f*
- ROBENS Hedwig : voir RAHMEL Hedwig
- ROIG François : **18**, 4-5
- ROQUEFORT Félix, **26**, 36-39, ill.
- ROUAN François : **30**, 9-26, ill.
- ROUCAYROL Fernand : **31**, 42-43, ill.
- ROULLENS (Seconde Guerre mondiale, Aude) : **27**, 11-17
- ROUQUETTE Marcel : **20**, 11-12

- ROUQUETTE Max : **26**, 21-22, *f*
ROUQUETTE Yves : **25**, 47-48, *ill.*
ROUS Jean : **31**, 21-26, *ill.*
ROUS Jean (Famille) : **24**, 23-27, *ill.*
ROUSSEL Théophile : **21**, 26-27
ROUVE François : **1**, 5-6
ROUX Jacques : **4**, 3-6 ; **25**, 14-15
RUBIROLA Adrien : **16**, 3-5
SABOURAU Sébastienne : **27**, 34-35
SAINT-CYPRIEN, Camp (Pyrénées-Orientales) : **9**, 10-12 *f*
SAINT-JOURS Yves : **18**, 10-12
SAINT-LAURENT-DE-CERDANS (Pyrénées-Orientales) : **31**, 35-36
SAINTE-RADEGONDE Seconde Guerre mondiale (Aveyron) : **29**, 21-32, *ill.*
SALABERT Paul : **12**, 4-7, *ill.*
SALENGRO Roger : **28**, 10-20, *ill.*
SALVAT Gilles : **26**, 33-36, *ill.*
SCHUWER Michel : **3**, 9-11
SÉCURITÉ SOCIALE : **12**, 25-30, *ill.*
SENTIS Francis : **26**, 44-46, *ill.*
SÈTE :
 - Anarchie : **29**, 35-36 *f*
 - 1905 : **23**, 4-11, *ill.*
 - Grèves (1938) : **22**, 25-32, *ill.*
 - Immigration : **17**, 18-31
 - Prêtre ouvrier : **27**, 17-26, *ill.*
 - Seconde Guerre mondiale : **22**, 46 *f*

S.F.I.O. :
 - (1905) : **6**, 11-23
 - Alduy Paul : **9**, 30-35, *ill.*
 - Aude : **5**, 8-9 *f* ; **8**, 17-22 ; **9**, 12-22 ; **10**, 20-21 *f*
 - Béziers : **12**, 31-38
 - Blum Léon : **8**, 11-15 *f*
 - Gard : **6**, 11-14
 - Guerre d'Algérie : **7**, 18-23
 - Hérault : **1**, 8-10 ; **6**, 14-18
 - Moch Jules : **9**, 23-30, *ill.*
 - Naves Raymond, **31**, 39-41, *ill.*
 - Pyrénées-Orientales (1905) : **6**, 18-23 ; **27**, 3-8, *ill.* ; **30**, 41-46, *ill.*

S.N.I. (Hérault) : **13**, 27-34 ; **15**, 28-37
SORS Léon : **25**, 32-37, *ill.* ; **26**, 47, addendum
SOUBIELLE Alfred : **24**, 4-5, *ill.*, 40-42
STIL André : **30**, 31-34
SUBERVILLE Géraud : voir ACTION OUVRIÈRE
SYNDICAT :
 - C.F.D.T. (Languedoc-Roussillon) : **11**, 14-15 *f*
 - C.G.T. (Hérault, enseignement) : **13**, 27-34 ; **15**, 28-37
 - C.G.T. (Pyrénées-Orientales) : **4**, 14-16 *f* ; **5**, 17 *f*
 - Femmes : **29**, 3-18, *ill.*
 - F.E.N. (Hérault) : **15**, 28-37
 - Pyrénées-Orientales (1941-1944) : **4**, 18 *f*
 - S.N.I. (Hérault) : **13**, 27-34 ; **15**, 28-37
 - S.N.I. (Pyrénées-Orientales) : **25**, 32-37, *ill.*

TAILHADES Edgar : **20**, 7-11, *ill.*
THALHEIM Werner : **24**, 31-33, *ill.* *f*
TOPONYMIE

- Biterrois : **31**, 27-30 *f*
 - Hérault : **19**, 37-42
 - Narbonne : **20**, 19-27 ; **21**, 34
- TOPONYMIE COMMUNISTE (III^e République) : **22**, 17-25, ill.
TRABY Odette : **28**, 46-48, ill.
TRAVAILLEUR CATALAN (Hebdomadaire) : **8**, 24 *f*
TROTSKISME : **20**, 37-44, ill. : **23**, 34-39, ill.
VALAT Fernand : **27**, 32-34, ill.
VALLIÈRE Louis : **13**, 5
VANTHOME Victor : **28**, 42-46, ill.
VASSAIL Michel : **13**, 3-4, ill.
VASSAILS Gérard : **28**, 36-42, ill.
VERDIER Maurice : **5**, 3-4
VEYLET Louis : **27**, 35-37, ill.
VÉZIAN Éliacin : **24**, 45-46
VIDALOU Michel : **19**, 3-4
VIELZEUF Aimé : **10**, 13-15
VIGNÉ Paul dit VIGNÉ D'OCTON : **24**, 37-40
VILLA Lucien : **31**, 45-46, ill.
VINCENNES (Service historique de la Défense) : **28**, 20-23
VIOLET Gustave : **24**, 7-13, ill.
VIVÈS Martin : **23**, 25-27 *f*
WILSON DE RICARD (Lydie) : **23**, 21-22 *f*

NOTES DE LECTURE

Jacques BLIN, Jean-Claude LLINARES (dir.), *Des militants CGT en résistance, Hérault 1939-1945, Paroles de résistants(es)*, tome 2, Montpellier, Institut d'Histoire sociale CGT 34 Marcel Caille, 2018, 101 p.

L'institut d'Histoire de la CGT a consacré deux volumes à ses militants entrés en résistance pendant la Deuxième Guerre mondiale. Le tome II imprimé à Ballargues par Presse People en novembre 2018 est préfacé par Jacques Blin, disparu en ce même mois. Jacques Blin a réalisé l'ouvrage avec Jean-Claude Llinarès, particulièrement chargé de l'iconographie, et aujourd'hui responsable de l'Institut d'Histoire sociale de la CGT héraultaise.

Jacques Blin* a présenté l'ouvrage comme une étape dans la recherche consacrée aux militants : une recherche qui puise dans de nombreux et nouveaux témoignages. Il insiste aussi sur le rôle particulier de la CGT dans l'histoire du syndicalisme ouvrier et fustige un syndicalisme réformiste qu'il présente comme « favorisé par le patronat ».

Une introduction signée par Roger Oustry, président honoraire de l'IHS CGT 34, rappelle les épreuves traversées par la CGT depuis 1936 jusqu'en 1944. Trois d'entre elles sont commentées en fin d'ouvrage : en 1939, l'arrestation de dirigeants CGT qui n'avaient pas condamné le Pacte de non-agression germano-soviétique ; en juin 1944, l'exécution sur la place du Champ-de-Mars de Béziers des résistants victimes de l'embuscade de Fontjun ; en novembre 1944, l'affaire du sabotage de la production de charbon dans le bassin de Graissessac, relatée dans deux rapports de Janvier, chef départemental des FFI, au comité départemental de la Libération de l'Hérault. Dans le premier rapport, Suberville* (alias Janvier) rappelle une lutte interne sous l'occupation entre la direction et les mineurs résistants. Il évoque leurs grèves naguère destinées à gêner une production réservée à l'occupant allemand et réprimées par cette direction, la même qui, selon lui, provoque la grève de novembre 1944 pour protester contre la venue à la mine d'une section FFI, et créer ainsi un antagonisme entre les mineurs et l'armée renaissante. Le deuxième rapport concerne

une livraison retardée : celle d'un compresseur de 400 chevaux, indispensable à la reprise de la production. Les mines de Graissessac s'adressent aux Établissements Schneider de Saint-Étienne pour ce matériel ; Gérard Suberville* est allé s'informer auprès de la direction de Schneider qui était prête à accorder la priorité à Graissessac sur demande des nouveaux pouvoirs, par exemple du CRL et du CDL. Car la direction des mines n'avait fait aucune démarche en ce sens, ce que Suberville* explique par son hostilité à la nouvelle direction de Schneider, constituée par un Comité d'ouvriers et de techniciens. Les deux rapports ont été publiés le 3 décembre 1944 dans *Le Volontaire*, hebdomadaire régional des FFI, sous le titre : « *Le sabotage continue... Mais on ne prend pas de sanctions.* »

Treize notices biographiques sont proposées, dont celles de quatre femmes dont deux ont été déportées à Ravensbrück : ce sont Odette Branger née Capiion et Antoinette Enjalbal née Cauquil. Elles ont survécu grâce à la libération des camps en 1945. La biographie d'Antoinette Enjalbal ne figure pas encore dans le *Maitron* et l'IHS a puisé ses sources dans des archives familiales. Celle d'Odette Capiion*, signée par Jean-Pierre Besse et Jean Sagnes pour le *Maitron* a été largement reprise dans *Paroles de résistants*. Il en va de même pour la biographie de Michèle Domenech* qui a été réalisée par Hélène Chaubin et Corinne Escafit. Le texte de l'IHS ne traite pas la période postérieure à 1951, soit celle d'un militantisme poursuivi dans la région parisienne puis dans l'Hérault. Quant à Andrée Tali*, elle a laissé quelques notes autobiographiques qui ont complété de façon intéressante la notice rédigée par Jean Sagnes pour le *Maitron*. Notons seulement que si l'opuscule intitulé *Les communistes de l'Hérault dans la Résistance*, s.l. et s.d., figure bien dans le *Maitron* parmi les sources de la biographie d'Odette Capiion, sa paternité ne revient pas au *Maitron*.

En fait, tout l'intérêt de nouveaux témoignages est surtout illustré par les neuf biographies consacrées aux hommes, militants de la CGT, qui se sont engagés dans la Résistance. Dans quatre cas, ceux d'Antoine Aznar, Pierre Lopez, Jacques Tarrou et Alfred Zaporta, il s'agit de témoignages directs, d'entretiens avec ces résistants. Pour Aimé Benezech et Grégoire Pla, ce sont les familles qui ont été sollicitées. La qualité, le nombre des sources, sont donc variables. Elles peuvent même ne pas être mentionnées : c'est le cas pour Jean Miras. Ces résistants ne figurent pas dans le *Maitron*. Seul, Pierre Lopez est mentionné dans *Le Dictionnaire des Fusillés* parmi les participants au combat de Colombières-sur-Orb. Il a été l'un des survivants. Or, ne figurent dans le *Dictionnaire* que ceux de ses camarades qui ont été tués : une biographie a été consacrée à chacun d'eux.

Parmi les hommes présentés dans *Paroles de résistants*, il y a six Espagnols qui sont nés entre 1919 et 1929. Le plus âgé, Grégoire Pla, s'était engagé à 17 ans, dans la Brigade Lister, l'une des premières brigades créées en 1936. Il fut aussi l'un des guérilleros qui espérèrent renverser Franco après la Libération de la France ; il participa à la bataille du Val d'Aran. Comme son ami Jean Miras qui combattit aussi avec les guérilleros, c'était un ouvrier immigré qui travaillait à Mauguio où existe encore une forte communauté espagnole essentiellement originaire de Lorca, dans la région de Murcie. Quatre autres Espagnols qui faisaient partie du maquis FTP de Vernazoubres combattirent les Allemands en retraite dans la région de Bédarieux aux côtés de ceux du maquis AS Bertrand dont faisait partie le jeune Alfred Zaporta né en 1929 à Barcelone. Fils d'un anarchiste engagé dans le maquis de Vernazoubres, il put y rejoindre son père. Dans son témoignage, il présente Antoine Aznar comme un chef de ce maquis. Cependant, Antoine Aznar qui a pu lui aussi donner son témoignage reconnaît avoir été très proche de ce maquis et l'avoir approvisionné, mais sans en être l'un des responsables.

Il existe entre tous une proximité sociologique : Salvador Nagol, Pierre Lopez, ont été mineurs à Graissessac ; les Melgoriens étaient des ouvriers du bâtiment, et Aznar était bûcheron. Jean-Pierre Garcia a été ouvrier agricole près de Lunas, puis mineur au Bousquet d'Orb. Aimé Benezech, l'un des trois autochtones, était né à Bédarieux et ouvrier à la mine de bauxite. Et si on excepte les Melgoriens, ils ont aussi une proximité géographique, ce qui explique leur participation aux combats de retardement du mois d'août 1944 à Colombières et Peytafi. Pierre Lopez donne ses souvenirs fort intéressants de la bataille de Colombières*, malheureusement sans livrer le nom du « *gradé inconnu* » qui, en plein combat, avait annulé l'ordre de repli pourtant pertinent donné par l'adjudant Courtès qui fut tué quelques minutes plus tard. De plus, Pierre Lopez, en évoquant les décorations qu'il reçut — la Croix de guerre comme combattant

volontaire de la Résistance —, dit ne pas l'avoir obtenue facilement parce qu' « *il avait osé contester les décisions du commandement lors de la bataille de Colombières* ». Une courte notice consacrée à Gérard Suberville* complète la série biographique choisie par l'IHS. Il était le chef des FFI de l'Hérault désigné par Gilbert de Chambrun. Sa biographie rédigée par Hélène Chaubin se trouve dans le *Maitron*. Les sources ont été reprises dans le volume de l'IHS.

Ces maquisards n'ont pas toujours déposé les armes à la libération de l'Hérault : la guerre n'était pas terminée. Quatre d'entre eux, engagés dans la 1^e Armée du général de Lattre, sont allés se battre jusqu'à la capitulation allemande. Ce sont Aznar, Lopez, Nagol et Zaporta.

Notons que tous s'engagèrent dans la résistance armée à une exception : celle de Jacques Tarrou, un Montpelliérain employé aux PTT qui œuvra dans le cadre du NAP (Noyautage des administrations publiques) et fut en mesure de rendre de grands services en alertant des victimes de la collaboration et en communiquant à Londres les codes des correspondances entre Vichy et la Préfecture. Il n'a pas eu l'homologation FFI. Il est de ceux dont les chercheurs d'aujourd'hui préservent la mémoire, d'autant plus que sa notice a pu être rédigée à partir d'un entretien obtenu en novembre 2018 par J.C. Llinarès et G. Loose.

Pour la réalisation de l'ouvrage, Jean-Claude Llinarès a fait un remarquable travail de recherche iconographique : photographies de chacun des résistants, documents d'état-civil, affiches, photographies de groupes pendant la campagne de Rhin et Danube, coupures de presse — des documents abondants qui complètent ou illustrent les textes —.

Signalons enfin dans ce livre un tableau des sigles concernant majoritairement des organisations syndicales et politiques, des mouvements de Résistance et des associations de la mémoire.

Hélène CHAUBIN

* * *
*

BIOGRAPHIES :

RÍOS GARCIA Jesús [alias Mario MARTÍN ou Mario GARCIA MARTÍN]

Né le 7 décembre 1915 à Alagón (province de Saragosse, Aragon, Espagne), mort à l'hôpital le 27 mai 1944 à Foix (Ariège) ; forestier et charbonnier dans l'Aude puis en Ariège ; militant des Jeunesses socialistes unifiées (JSU) [communistes], du Parti communiste d'Espagne (PCE) en Espagne puis clandestin en France ; combattant de l'Armée populaire de la République espagnole ; résistant de l'Aude puis de l'Ariège (UNE ; AGE)

Jesús Ríos était natif d'Alagón, une petite ville bâtie sur la rive droite de l'Èbre, en amont et à peu de distance de Saragosse, la capitale aragonaise, au cœur d'un terroir agricole irrigué. Après le coup d'État militaire du 18 juillet 1936, Ríos réussit à passer dans la zone républicaine. Militant des JSU, engagé dans l'Armée populaire, il devint commissaire politique de la 234^e brigade mixte. Puis il passa au XIV^e corps d'armée destiné aux actions en territoire ennemi. Cette unité fondée en 1937 et opérationnelle depuis février 1938, pratiquait la guérilla et les sabotages à l'arrière des lignes franquistes.

Après la *Retirada*, Ríos fut interné d'abord au camp du Barcarès (Pyrénées-Orientales) puis à celui de Septfonds (Tarn-et-Garonne). Après qu'il en fut sorti, le PCE le recruta pour ses actions spéciales. Comme « couverture » de ces activités clandestines, il travaillait dès la fin de 1939, dans un chantier forestier produisant du charbon de bois de charbon de bois implanté à Montréal (Aude) dans le domaine de Majou, appartenant au docteur Delteil de Carcassonne (Aude). Celui-ci, un franc-maçon résistant, employait des communistes espagnols afin de favoriser leur activité politique et leur cédait le produit des activités forestières et charbonnières. Le responsable de ce chantier localisé dans la zone pyrénéenne était Sixto Agudo*, communiste espagnol, lui aussi réfugié de la *Retirada*. Jesús Ríos était marié avec une Espagnole prénommée Libertad qui le suivit dans ses changements successifs de résidences. En 1939, ils résidèrent à

Carcassonne avant qu'il n'allât à Montréal au domaine de Majou. Leur fille, Laura, naquit à Carcassonne à la villa Odette.

Du 15 au 20 décembre 1941, lors d'une réunion à la villa Odette à Carcassonne (Aude), le PCE décida de passer à la lutte armée en France en mettant en place une organisation armée autonome, en dehors de la MOI et des FTPF. Le principe de la création d'un corps de *guerrilleros* fut établi. Plus tard, à Toulouse (Haute-Garonne), en janvier, puis en avril 1942, Jesús Ríos participa à deux réunions clandestines du PCE qui rassembla douze cadres militaires du PCE issus du XIV^e corps d'armée de la guerre civile, parmi lesquels Cristino Garcia*. Il y fut décidé de reconstituer le XIV^e corps d'armée afin de développer la lutte armée en France, contre Vichy et les Allemands. Ces réunions présidées par Jaime Nieto, membre du comité central du PCE permirent de désigner Ríos, comme chef du nouveau XIV^e corps d'armée qui devint plus tard l'AGE (*Agrupación de guerrilleros españoles*). Silvestre Gómez [alias « Margallo », « el Veruga »], chef des guérilleros du Cantal, devint son adjoint. Sa structuration géographique en France, dans la zone sud, donna lieu à des tâtonnements. D'après Narcís Falguera (dir.), *op.cit.*, pp. 89-90), Ríos essaya de mettre en place une « région » (division ?) du XIV^e corps regroupant, sous le commandement de Pradal, avec des Espagnols du Tarn, de l'Aude et de l'Aveyron. Mais, au premier trimestre 1943, ce fut Luís Fernández qui dirigea, sous l'autorité de Ríos, une division du « XIV^e corps » regroupant les brigades de guérilleros espagnols des Pyrénées-Orientales, de l'Aude et de l'Ariège. Cette division fut ensuite étendue à d'autres départements pyrénéens. Après des arrestations dans l'Aude en septembre 1942, le transfert du groupe de guérilleros du domaine de Majou à Saissac, dans la Montagne Noire (Aude), traqué par la police, Ríos quitta l'Aude et s'installa d'abord avec son PC du XIV^e corps en Ariège, à Dalou, près de Varilhes, à proximité de Saint-Jean-de-Verges, siège du 721^e GTE (Groupement de travailleurs étrangers). En Ariège, Ríos se fit établir de faux papiers au nom « Mario Martín », « né à Palencia le 18 avril 1911 ».

Afin de faciliter le regroupement d'Espagnols réfugiés de la *Retirada*, il participa à la mise en place de chantiers forestiers dans le Pays d'Olmes, en Ariège et dans les Corbières, dans l'Aude. En Ariège, il installa l'état-major du XIV^e corps au col de Py, dans la commune de L'Herm. La première unité de guérilleros du XIV^e corps le fut sous forme de brigade départementale commandée par Molina dans l'Aude, à Greffeil dans les Corbières. La 3^e brigade (Ariège) des guérilleros du XIV^e corps fut constituée le 12 août 1942 à Saint-Micoulau (commune de Baulou) où se trouvait déjà l'UNE (*Unión nacional española*) départementale. Par la suite, les guérilleros espagnols se développèrent dans l'Ariège avec des hommes venus des Hautes-Pyrénées, du Tarn, du Cantal, de la Haute-Loire de la Corrèze et, même, de la Loire-Inférieure. Un premier maquis fut créé dans la haute montagne pyrénéenne, dans la vallée d'Aston affluente de l'Ariège et limitrophe avec l'Andorre, en amont, vers les hautes crêtes. Ce maquis mit en place un « groupe spécial » chargé de passages vers l'Andorre et, de là, vers l'Espagne. Plus tard, un second maquis fut créé dans les premiers contreforts pré-pyrénéens à La Caramille, à Rieux-de-Pelleport (Ariège) près de Varilhes.

Au début de 1943, Ríos rencontra José Avila Peña, un ancien lieutenant du XIV^e corps d'armée pendant la guerre civile et lui proposa, alors qu'il était réticent, de participer à la direction de l'unité reformée en France. Ríos amena Avila à la forêt d'Aston. Celui-ci refusa alors nettement de participer à la résistance armée. Des discussions houleuses détériorèrent les rapports entre les deux hommes. Les Espagnols d'Aston, considérant qu'Avila en savait trop, le condamnèrent à mort. Il réussit à s'évader et alla derechef dénoncer le maquis espagnol à la gendarmerie la plus proche, celle des Cabannes (Ariège).

Le 22 avril 1943, des gendarmes des GMR et des policiers français accompagnés par deux Allemands investirent le maquis d'Aston. Ils surprirent les Espagnols, les arrêtaient et le conduisirent à Foix. Ils s'emparèrent de tracts, d'armes et explosifs. Ils investirent aussi le maquis de Rieux où ils ne trouvèrent ni armes, ni documents compromettants et procédèrent à des arrestations au col de Py. Au total, quatre-vingts guérilleros furent arrêtés. Ríos, quant à lui, fut emprisonné et torturé à Foix puis interné à Noé (Haute-Garonne). Arrêté le 22 avril 1943 sans armes ni tracts, il évita la déportation comme la plupart des Espagnols de Rieux. En fait, comme Claude Delpla, correspondant pour l'Ariège du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, le découvrit en 1970 dans les archives départementales de l'Ariège, Ríos fut protégé par sa fausse identité de « Mario Garcia Martín ». Avila Peña le dénonça sous ce faux nom, se gardant bien de révéler sa véritable identité. Par ailleurs, le procureur de Foix, n'obtempéra pas aux ordres du préfet de l'Ariège qui désirait que les Espagnols arrêtés à Rieux ne fussent considérés comme des suspects et non comme des terroristes comme ceux d'Aston. Toutefois, le PCE considéra désormais que Ríos était suspect. De Noé, il fut transféré en zone Nord, sans doute afin d'être déporté en Allemagne. Il réussit à s'échapper du train et revint clandestinement en Ariège où, désormais considéré définitivement

comme suspect, il ne fut réintégré dans l'AGE que comme simple guérillero. Il fut blessé lors d'une embuscade de la Milice, une ferme du hameau de Pény à Gudas (Ariège), près de Dalou et de Saint-Jean-de-Verges, où il résidait chez un autre *guerrillero*, Jacques (Jaime) Beleta qui avait dû se réfugier en Andorre après la rafle du 22 avril 1943. Les trois femmes de la maison — Elvira Beleta née le 11 novembre 1891 à Mequinensa épouse de Jaime, Maria Ferrer née le 6 janvier 1914 à Mequinensa sa fille, Conchita Grangé née le 6 août 1925 à Cabdella, Maria Ferrer née le 6 janvier —, en contact avec l'AS locale, étaient impliquées dans l'activité des réseaux assurant les passages vers l'Andorre ou l'Espagne et l'hébergement de fugitifs ou de clandestins. Le 24 mai 1944, lors de l'incursion de la Milice, Ríos et deux passeurs étaient hébergés au domicile de la famille Beleta. Elles furent arrêtées et déportées à Dachau puis à Ravensbrück par le convoi parti de Toulouse le 3 juillet 1944 et arrivé à Dachau le 28 août 1944. Il fut transféré à l'hôpital de Foix (Ariège) où il mourut le 27 mai 1944. Il fut enterré au carré militaire du cimetière de Foix, sous le nom de « Jesús Garcia Martín ». Il reçut la mention « mort pour la France » en 1946. Elle apparaît en marge de son acte de décès à l'état civil de Foix. Mais Ríos, le quasi « traître », fut oublié par ses camarades guérilleros. En 1972, Claude Delpla communiqua les informations du dossier d'archives concernant les arrestations d'avril 1942 à Sixto Agudo*. Commença alors le processus de réhabilitation de Jesús Ríos que récupéra la mémoire de l'AGE et de l'UNE. En août 1974, Claude Delpla accompagna une délégation d'anciens dirigeants guérilleros qui organisa une cérémonie en l'honneur de Ríos, sur sa tombe au cimetière de Foix. Désormais, son nom réapparut dans les publications émanant de leurs associations et amicales. En 2015, le maire de Foix refusa de faire inscrire le nom de Jesús Ríos sur le monument aux morts de la ville, répondant négativement à une requête de l'AAGEF (Association de anciens guérilleros espagnols en France) de l'Ariège. Son nom était absent (2018) du site MemorialGenWeb.

SOURCES : Arch. dép. Ariège, 64 J 23, fonds Claude Delpla, dossier Jesús Ríos. — *Gran enciclopèdia aragonesa* en ligne, 2000. — Claude Delpla, « Les origines des guerrilleros espagnols dans les Pyrénées (1940-1943) », in Jean Ortiz (dir.), *{Rouges : maquis de France et d'Espagne. Les Guérilleros}*, Actes du colloque du Laboratoire de langues et littératures romanes de l'Université de Pau, 20 et 21 octobre 2005, Biarritz, Atlantica, 2006, pp. 150-184 [pp. 157, 165-175]. — Geneviève Dreyfus Armand, *{L'exil des républicains espagnols en France. De la guerre civile à la mort de Franco}*, Paris, Albin Michel, 1999, 475 p. [pp. 164-165]. — David Wingeate Pike, *{Jours de gloire, jours de honte. Le Parti communiste d'Espagne depuis son arrivée en 1939 jusqu'à son départ en 1950}*, Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, 1984, 312 p. [pp. 44 ; 47-48]. — Ferran Sánchez Agustí, *{Maquis y Pirineos. La gran invasión (1944-1945)}*, Lérida, Editorial Milenio, 2001, 327 p. [pp. 42-43]. — *{Bulletin de de l'Amicale des Anciens guérilleros espagnols en France (FFI)}*, 134, 2014 ; 143, 2016. — Site *hstariège* consulté le 10 novembre 2018. — Site *ariège.gouv.fr*. (pour les collégiens : rallye citoyen, 7 mai 2015) consulté le 15 octobre 2018. — Site MemorialGenWeb, consulté le 12 novembre 2018.

André BALENT

* * *

*

BLIN Jacques, Georges, Yvon

Né le 17 mars 1945 à Parthenay (Deux-Sèvres), mort le 17 novembre 2018 à Agde (Hérault) ; fonctionnaire territorial ; militant communiste ; syndicaliste CGT ; conseiller général de l'Hérault, vice-président du conseil général (1998-2004) ; collaborateur de *L'Hérault du Jour-La Marseillaise* ; animateur de l'IHS de l'Hérault, de l'Association Maitron Languedoc-Roussillon ; auteur du *Maitron* ; historien de Sète et de l'Hérault aux XIX^e et XX^e siècles.

Jacques Blin était le fils d'un navigateur, Yvon, Georges Blin, cuisinier dans la Marine, né le 17 octobre 1926 à Parthenay (Deux-Sèvres) et de Marthe, Gabrielle Ladrat, née le 21 juillet 1925 à Ansac (Charente) : de jeunes parents qui confièrent leur fils à ses grands-parents paternels qui vivaient à Parthenay, ils feront de même avec son frère, son cadet de cinq ans. Il y effectua sa scolarité primaire jusqu'à l'obtention du certificat d'études en 1959. Il reçut une éducation religieuse catholique jusqu'à la communion « solennelle » mais perdit rapidement ses liens avec la foi. Il réussit l'examen d'entrée en quatrième, avec l'espoir de

devenir dessinateur industriel. Sa grand-mère voulait le garder près d'elle en pension à Thouars. Jacques qui passait avec celle-ci ses vacances à Sète réussit à convaincre ses parents de rester au collège technique de Sète où il fut orienté, non vers l'électricité ou l'ajustage comme il le souhaitait, mais vers la serrurerie. En 1962 les élèves furent transférés dans le nouveau collège Joliot-Curie situé sur la Corniche de Sète. Le maire Pierre Arraut les sollicita quand il créa les patronages municipaux. Jacques Blin s'y engagea et en 1964 passa l'examen de moniteur de colonies de vacances. Il était sorti du collège avec un CAP de serrurerie en juin 1962 puis, en juillet 1963, un brevet d'enseignement industriel de serrurerie. Il y ajouta deux autres brevets : en 1963 de dessinateur en construction métallique et en 1964 de dessinateur en construction mécanique. Il aspirait à entrer dans une école d'ingénieurs mais celle-ci située en région parisienne n'acceptait que des internes issus de celle-ci, il tenta alors plusieurs concours avant d'être embauché en remplacement à la mairie.

Alors débuta son activité professionnelle dans les services techniques de la ville de Sète, comme dessinateur au service des bâtiments publics. Il adhéra à la CGT ; il appartenait alors à la commission « Jeunes ». Et en 1964 après avoir rencontré le professeur Jacques Roux* venu faire une conférence sur la paix à la mairie, il adhéra à la Jeunesse communiste.

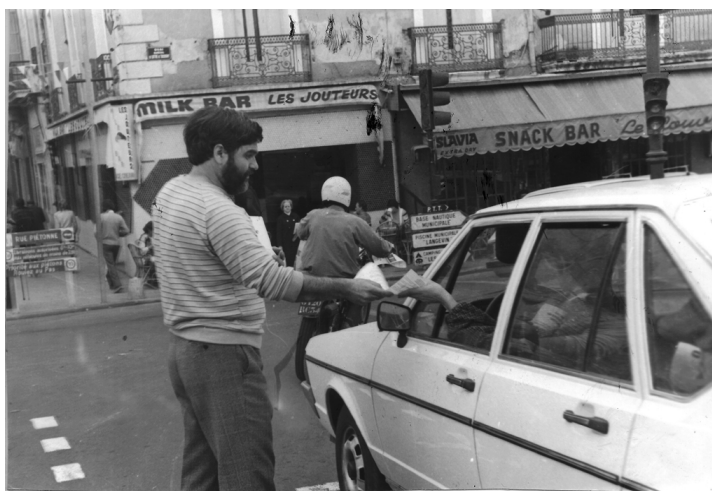
L'année 1964 fut celle où Jacques Blin commença à manifester pleinement l'esprit associatif et militant qui allait le caractériser durant toute sa vie. Il rejoignit le groupe de l'Union des Vaillants et Vaillantes de Sète : créée en 1945, cette organisation, très liée au PCF, se présentait comme une alternative au scoutisme. Jacques Blin y entra avec l'expérience que lui conféraient ses activités de moniteur de colonies des vacances de Sète pendant les étés de 1964 et 1965. La ville de Sète disposait à Lacaune (Tarn), devenue une agréable station estivale depuis l'entre-deux-guerres, d'un centre de vacances pour les enfants. Il put aussi effectuer un stage de moniteur, organisé en novembre 1964 par l'association de l'Union des Vaillants et Vaillantes à Nanteuil-le-Haudoin (Oise).

Son engagement s'affirma en février 1965 avec son adhésion au PCF et sa participation en août à l'école fédérale du PCF à Sète. Il avait 20 ans : il se consacrait alors à la Jeunesse communiste et il côtoya François Liberti* qui avait deux ans de moins que lui. La Jeunesse communiste venait de se doter, en 1963, d'un journal mensuel *Nous les garçons et les filles*. Il s'agissait, pour garder le contact avec la nouvelle génération yé-yé, de concurrencer le magazine *Salut les copains*. Le succès était moindre dans l'Hérault que dans la France entière et Jacques Blin qui fut chargé de sa diffusion parvint à en assurer la relance. Cette publication allait cependant prendre fin en 1969 : son apolitisme relatif décevait les jeunes communistes.

Jacques Blin effectua son temps de service militaire de novembre 1965 à février 1967 à Metz (Moselle). Hospitalisé à la suite d'une fracture, il fut ensuite transféré du service du matériel à la cité administrative régionale de la sixième région militaire. Il y géra le restaurant jusqu'en février 1967. De retour à Sète, à l'initiative de Maurice Burguière* (un instituteur communiste sétois, avait été élu conseiller municipal en 1965 puis nommé adjoint à la Jeunesse et au Sport auprès du maire Pierre Arraut*), il accepta la direction de la Maison des Jeunes et de la Culture la Corniche (il y avait à Sète une autre MJC au Château Vert). Le responsable de la Jeunesse au bureau fédéral du PCF de l'Hérault, Abdon Auberthié* avait décidé de passer la main et Jacques fut élu pour lui succéder lors d'un congrès départemental de la Jeunesse Communiste qui se déroula à Sète à la colonie Gai Soleil. Assurer en même temps la direction d'une MJC et le suivi des groupes de Jeunesses communistes du département se révéla une tâche trop lourde. Aussi Jacques Blin revint-il dans les services de la ville de Sète avec la mission de suivre l'activité des trois maisons de jeunes de la ville.

En cette année 1967 le parti communiste soutenait la cause du Vietnam contre les forces américaines et Jacques Blin s'y engagea avec les Jeunesses communistes. À l'occasion de diverses manifestations, il rencontra Rose Mioch, fille et nièce de grands résistants communistes héraultais (Voir : François Mioch* et Philomen Mioch*) : elle-même était responsable de l'Union des Jeunes Filles de France. Tous deux se marièrent à Sète en septembre 1968. Leurs trois enfants naquirent à Sète : en 1969 Laurence, attachée territoriale ; en 1971 Lélia, maîtresse de conférences en informatique à Paris-Jussieu et, en 1974, Loïc sapeur-pompier professionnel à Sète. Rose poursuivait alors à Montpellier des études de Médecine, puis des études de Laborantine, métier qu'elle pratiqua pendant dix ans avant de devenir journaliste à *La Marseillaise*. En 2000 elle retourna sur les bancs de l'Université pour des études littéraires. Diplômée en langues romanes, elle milita pour la connaissance et l'usage de la langue occitane et soutint en 2010, une thèse qui était une édition critique de la correspondance de Lydie Wilson de Ricard, surnommée « la Félibresse rouge ». Rose Mioch militait aussi dans les rangs des féministes. Son mari partageait ses

convictions : on le vit quand il s'engagea en 2001 pour la parité ou encore quand il créa en 2004 avec le secteur culture du PCF le réseau Langues et Cultures de France (RLCF), dans l'activité duquel il s'investit intensément jusqu'à la fin de sa vie. Poitevin d'origine mais acquis à la défense de la langue et de la culture occitanes, il fut, en particulier, membre des groupes de travail de ce réseau qui s'efforcèrent de traduire sur le plan législatif, l'enseignement des langues de France dont l'occitan. Ce réseau fut particulièrement actif pendant la campagne des élections présidentielles de 2012. Jacques Blin s'efforça de convaincre Jean-Luc Mélenchon du bien-fondé de la défense des « langues de France » contre lesquelles ce dernier avait manifesté depuis longtemps une hostilité jamais démentie. RLCF créa, à l'occasion de ces présidentielles, un site Internet auquel collabora assidûment Jacques Blin. Son intérêt pour la langue et la culture occitanes fut en grand partie transmis par son beau-père, Philomen Mioch*, qui pratiquait couramment la langue et fut influencé par le renouveau du mouvement occitan dans les années 1970.



Jacques Blin militant à Sète, années 1970
Archives Rose Blin-Mioch

Jacques Blin avait consacré à la jeunesse ses premières années de militantisme. En 1970, après avoir quitté son poste de secrétaire fédéral à la Jeunesse, il poursuivit encore dans cette voie en entrant dans le bureau de la section de Sète du PCF, puisqu'il y était responsable du travail et de la jeunesse. Cette section se développait ; elle atteignit, en 1975, 800 adhérents et la fédération en comptait 7 000. Cette année-là, Jacques Blin fut élu au comité fédéral. Il fallut restructurer la section sétoise, la diviser en trois ensembles : sud, centre, étang, qui furent placés sous la responsabilité d'un comité Ville. François Liberti* en était le secrétaire général et Jacques Blin faisait partie du secrétariat. Son activité pendant cette période fut largement consacrée à son parti. Il accéda au bureau fédéral et assura successivement le suivi de deux sections locales : Marseillan en 1979 puis Mèze en 1980. En février 1982, il fut délégué au 24^e congrès du PCF à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis).

Le communiste François Liberti* devint maire de Sète en 1996, après un intervalle commencé en 1983 quand le centriste, l'avocat Yves Marchand, avait été élu pour succéder au communiste Gilbert Martelli*. Pour Jacques Blin, cela avait entraîné en 1983 une « placardisation » avec arrêt de toute possibilité de formation ou d'avancement. Il passa alors du service Communication au service Étrangers. Au plan syndical, Jacques Blin fut un actif militant de la CGT. Il fut secrétaire du syndicat des cadres de la mairie de Sète, également actif à l'UD-CGT de l'Hérault (Montpellier). Il continuait aussi son activité militante à la CGT dans le cadre de la mairie de Sète, à la commission administrative paritaire puis au comité technique paritaire. Ces responsabilités l'amènèrent, le 27 novembre 1989, à être élu à la commission exécutive de l'Union locale CGT de Sète. Pendant cette période il participa sur le plan culturel aux activités de L'Athénée, association culturelle alternative avec laquelle il réussit à organiser des Journées Brassens off et à en faire financer une partie par les organisateurs...

Quand François Liberti, en 1996, succéda à Yves Marchand, Jacques Blin fut d'abord son chef de cabinet puis il prit en charge les services de l'état civil, de l'hygiène, de l'enseignement, en tant que secrétaire général adjoint, les sanctions prises contre lui sous Marchand l'empêchant d'accéder au poste de secrétaire général, bien qu'il ait alors gagné son procès contre l'ancien maire.

Son militantisme politique s'exerça sur un terrain plus vaste à partir de 1998 quand il fut élu au conseil général de l'Hérault dans le canton de Sète II, à l'occasion d'une élection partielle provoquée par le décès de Raymond Félicès. Vice-président du conseil général de l'Hérault, président du groupe communiste de cette assemblée, Jacques Blin en fut un membre très actif. L'accueil et la défense des étrangers comptèrent parmi ses priorités. Rose, son épouse, en a témoigné : *« En 2001 il était avec un curé de Bordeaux un des deux derniers manifestants à être débarqué du Marrakech au quai d'Alger, Ferry qui devait emmener un jeune Bordelais dans la cadre de ce que l'on appelait alors "la double peine" c'est à dire après l'exécution de trois ans d'emprisonnement pour trafic de drogue, ce jeune père d'un enfant né à Bordeaux a été renvoyé dans un pays avec lequel il n'avait aucun lien. Avec d'autres militants Jacques s'y était opposé en tant qu'élu de même que François Liberti alors Député. Refusant de descendre du bateau il a failli partir pour Tanger, le bateau a été retardé de cinq heures mais l'expulsion a malheureusement eu lieu. Jacques participait à toutes les manifestations de défense des étrangers sans papiers. De même à toutes les initiatives de solidarité internationale du Vietnam, au Nicaragua, au Chili, contre l'apartheid en Afrique du Sud, à Cuba. »* (lettre de Rose Blin à Hélène Chaubin, 2 janvier 2019). Jacques Blin ne souhaita pas effectuer un second mandat de conseiller général. En 2004, François Liberti lui succéda à l'assemblée départementale. Autre combat : la cause des femmes. Après avoir eu des contacts avec des organisations féministes, il proposa en 2001 la création d'un observatoire de la parité. Deux ans plus tard le conseil général lui confia la responsabilité du CLIC (Centre local d'information et de coordination du Bassin de Thau). L'objectif de cette association humanitaire appelée « Géronthau » était d'informer les personnes âgées et de les aider dans leurs démarches. Jacques Blin s'impliqua aussi dans des conflits sociaux : en 2002 pour les transports départementaux par les Courriers du Midi en 2003 pour les transports aériens, en lien avec les salariés d'Air Littoral.



Jacques Blin conseiller général de l'Hérault avec les conchyliculteurs du Barrou

Si Jacques Blin quitta le PCF au début de 2007, ce fut à cause d'un désaccord sur le choix de Marie-George Buffet alors la secrétaire nationale, comme candidate à la présidentielle : cette candidature représentait pour lui une vision trop étroite, étant partisan d'une candidature unitaire des forces de gauche. En 2006, il avait été à l'initiative de la création d'une structure unitaire, les Comités unitaires anti-libéraux (CUAL) dont la section communiste de Sète avait approuvé la création. Or, comme cette initiative était en porte-à-faux avec le principe d'une candidature autonome du PCF, Jacques Blin en tira les conséquences logiques.

Jusqu'à sa retraite en septembre 2002, Jacques Blin avait mené de front un inlassable militantisme politique et syndical et une belle carrière de fonctionnaire territorial.

Dès les années 1970 il s'était attelé à un domaine qu'il cultiva jusqu'au terme de sa vie : l'histoire de sa ville, de sa région. Après avoir étudié la période qui correspond à la Commune de Paris avec Frédéric Fesneau, la préparation et la célébration du bicentenaire de la révolution de 1789 lui permirent de donner toute sa mesure. Si le rôle principal en cette occasion revint à la Ligue des Droits de l'Homme et à la Fédération des Œuvres laïques, ce sont bien des associations locales créées pour la circonstance qui eurent la part la plus originale. Et Jacques Blin en fut l'acteur principal. Il présidait à Sète le comité chargé d'organiser la commémoration par délégation du Comité national du Bicentenaire. Claude Mazauric* avait constitué une association nationale « Vive 89 ». Jacques Blin souhaita créer aussi une organisation proprement sétoise ; ce fut l'association Mille Sète cent quatre vingt neuf qui fit un travail de terrain. Son propos était de confronter les idéaux de liberté et d'égalité de 1789 avec les réalités du quotidien dans cette ville ouvrière. Une première réussite fut de retrouver une petite brochure éditée en 1939 à l'occasion du cent-cinquantième, *Sète en 1789* de Maurice Bravet, et de la rééditer. Avec la CGT et la FCPE, Jacques Blin entreprit aussi de rechercher les noms des révolutionnaires qui figuraient sur les plaques bleues de Sète, puis d'en tirer une publication. Et il réussit à attirer à Sète les acteurs du film de Roger Coggio, *Le mariage de Figaro, ou la folle journée*. La première de cette adaptation de Beaumarchais dans la ville fut l'occasion de multiples rencontres entre les acteurs, les écoliers, les lycéens. L'association créée par Jacques Blin prolongea son activité jusqu'en 1994 avec la publication d'une revue culturelle *Mic-Mac*.



Jacques Blin aux côtés de Dominique Vilar et de Jack Ralite, à Sète, manifestation à l'initiative de de l'association Mille Sète Cent 89, Sète, 1989
Archives Rose Blin-Mioch

Plus tard, tirant les conséquences des carences de la section communiste de Sète en matière culturelle, il fut à l'origine de la création, le 9 juillet 2004, d'une nouvelle association, l'Espace Louis Aragon-Elsa Triolet, qui resta active jusqu'en 2007, date de sa démission du PCF. Celle-ci organisa, dans le cadre de la section sétoise du PCF, la projection de films suivis de débats.

Quand le médecin Divers droite François Commeinhes fut élu en 2001 à la mairie de Sète, Jacques Blin fut muté au musée Paul-Valéry. Il accompagna en 2003 les actions de la CGT du spectacle pendant la crise des intermittents. Et il fit davantage : avec Nicole Ginot qui était responsable de la culture à la fédération du PCF de l'Hérault, il créa le groupe Comun'art ouvert aux artistes régionaux. Jacques Blin, pour faire mieux



Jacques Blin, conseiller général de l'Hérault, dans les années 2000, avec Michèle Demessine secrétaire d'État au tourisme, Sète, Tourisme et handicap. Archives Rose Blin-Mioch

connaître l'histoire de Sète, tenait régulièrement des chroniques dans le journal *L'Hérault du jour – La Marseillaise* : son principal objectif était de faire connaître aux militants le passé ouvrier de la ville ; il prépara d'ailleurs un *Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier Cettois puis Sétôis* qui fut publié en 2009. Il publia plusieurs ouvrages concernant l'histoire sociale et culturelle de Sète et des localités environnantes, le dernier, publié peu avant son décès, concernant le village de Loupian où il résidait depuis 2015. Grâce à Jacques Blin, l'Union départementale CGT de l'Hérault créa en 2013 un Institut départemental d'Histoire Sociale de la CGT-Marcel Caille dont il fut le secrétaire et dont il assuma pendant longtemps la présidence. Il se rapprocha des historiens du *Maitron*, le grand *Dictionnaire du Mouvement ouvrier, mouvement social* dirigé par Claude Pennetier et relayé dans l'Hérault par une association régionale, Maitron Languedoc-Roussillon (AMLR) créée en 1999 à l'initiative d'Hélène Chaubin et Olivier Dedieu. Cette adhésion ouvrit à Jacques Blin le *Dictionnaire* national et le bulletin régional *Le Midi Rouge* dans lequel il publia nombre de biographies et d'articles reposant sur des sources inédites. À l'assemblée générale de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales), le 12 décembre 2009, il intégra le bureau de l'AMLR et, en 2015, le comité de lecture du *Midi Rouge*, bulletin de l'AMLR. Il collabora également à la revue *Études héraultaises* pour laquelle il préparait un article sur *La Voix de la Patrie* quand la mort mit fin à ce travail d'historien.

Atteint d'un cancer incurable contre lequel il se battait depuis trois ans, Jacques Blin mourut le 17 novembre 2018. La cérémonie civile des obsèques eut lieu le 23 novembre 2018 au funérarium municipal de Sète en présence d'une nombreuse assistance. François Liberti*, ancien maire de Sète et Jean-Claude Llinares, de l'IHS CGT de l'Hérault retracèrent les étapes de sa vie, le premier insistant plutôt sur son itinéraire militant, le second sur ses travaux d'histoire sociale et politique de Sète et de l'Hérault à l'époque contemporaine.

ŒUVRES : Livres : *Gustave Thérond dit « Biscan Pas »*, Nîmes, Imprimerie Offset Avenir, 2005, 137 p. — *Pouvoir Régional, Langue et Culture Occitane (actualité d'une interpellation culturelle pour une construction démocratique...)*, Sète, auto-édition, 2005, 98 p. — *Los tipos setoris Les types sétôis*, Ouvrage collectif du Cercle Occitan Sétori, consacré à Toussaint-Roussy, Béziers, IEO Languedoc éditions ; 2005, 306 p. — *1907 à Cette*, Sète, auto-édition, 2007, 89 p. — *Dictionnaire biographique du Mouvement Ouvrier Cettois puis Sétôis, de 1789 à 1950*, Sète, Auto-

édition, 2009, 181 p. — *Molle Jean Joseph l'Heureux Député Maire de Cette*, FLAM Éditions, Sète, 2011, 236 p. — *Portrait-robot d'un républicain-révolutionnaire Frédéric Fesneau (1868-1880)*, Sète, Imprimerie FLAM, 2011, 116 p. — *Quelques croquis iconoclastes d'un croque-notes nommé Brassens*, annotations graphiques de Pierre François, Sète, Imprimerie FLAM, 2012, 145 p. — *Regards engagés sur 1968 à Sète*, Sète, Imprimerie Tir'plan, 2008, 105 p. 1936-1945 *Sète solidaire et antifasciste*, Imprimerie FLAM Sète, 2014, 208 p. — *Cette 1914-1918*, Sète, Imprimerie FLAM, 2014, 86 p. — *Des militants CGT en Résistance Hérault 1939-1945*, préface de Jacques Blin ; ouvrage collectif, Montpellier, Institut d'Histoire sociale Marcel Caille CGT 34, 2015, 94 p. — *Loupian village Républicain, entre vignes et bauxites, contribution à une histoire sociale*, Sète, Imprimerie FLAM 2018, 157 p.

Neuf articles historiques et deux comptes-rendus d'ouvrages dans *Le Midi Rouge, bulletin de l'Association Maitron Languedoc-Roussillon* : « Aigues-Mortes et Cette/Sète villes de sel et d'immigration à la fin du XIXe siècle », 17, 2011, pp. 18-31. — « Esquisse d'une présence italienne à Balaruc (Hérault) », 18, 2011, pp. 42-44. — « Souvenirs militants de Jean-Pierre Hettich (militant syndical retraité de l'EDF installé à Sète) partagés avec Jean Maitron », 20, 2012, pp. 42-44. — « Regards sétois sur la grève de Lafarge en 1938 », 22, 2013, pp. 25-32. — Compte-rendu d'« *Études sur l'Hérault*, n° 49, 2013 », 22, 2013, pp. 16-17. — « Quand une carte postale témoigne d'un climat social. Sète/Cette 1905 », 23, 2014, pp. 4-13. — « Un Cettois au feu aux côtés d'Henri Barbusse », 24, 2014, pp. 28-29. — « Dominique Mabboux prêtre ouvrier à Sète de 1973 à 2001, témoignage de son expérience », 27, 2016, pp. 17-26. — « L'action des transbordeuses de Cerbère (Pyrénées-Orientales) en 1906 et la place des femmes dans le syndicalisme avant 1914, en particulier en Languedoc (1906-1907) », 29, 2017, pp. 3-18. — Compte-rendu de « Alain Camélio, *Seança a la bourso plata : ilustracion del sindicalisme revolucionari setori* [de Sète], deux volumes Béziers, Institut d'estudis occitans, 2017, 492 p. », 29, 2017, pp. 35-36. — « Regards sur les mouvements d'ouvriers coiffeurs dans l'Hérault (1902-1936) », 30, 2017, pp. 3-9.

Dans les *Études héraultaises* (Montpellier) : En collaboration avec Jean-Claude Richard-Ralite, « Un Groupe Franc de Combat à Sète durant la Seconde Guerre mondiale », *Études Héraultaises*, n°45, 2015, p 154-158. — Un autre inachevé sur *La Voix de la Patrie* est à paraître (2019).

Sept brochures le plus souvent historiques publiées entre 1985 et 2006, certaines à l'occasion de la commémoration du bicentenaire de la Révolution française.

Vingt-quatre biographies du DBMOMS (sur le site *Maitron en ligne* ; certaines dans les volumes de la 5e partie du Maitron ; dix dans *Le Midi Rouge*) dont deux co-signées avec André Balent, deux avec Jacques Girault, une avec Jean-Pierre Besse et Claude Pennetier.

Articles politiques dans *Le Travailleur du Languedoc*, *La Marseillaise-L'Hérault du Jour*.

SOURCES : Arch. dép. Hérault, fonds Jacques Blin, 241 J 1-28 (l'inventaire est précédé par une notice autobiographique de Jacques Blin). — Hélène Chaubin, « Languedoc-Roussillon, le bicentenaire de 1789, la mémoire républicaine en région », in *Culture et élites locales en France, 1947-1989*, éditions du CNRS, 2018, 552 p. — *Hérault Tribune*, 20 décembre 2018. — Fédération du PCF de l'Hérault, entre autres : comptes-rendus des comités fédéraux du PCF. — Site internet de l'Association Maitron Languedoc-Roussillon, histoire contemporaine : <http://histoire-contemporaine-languedoc-roussillon>. — Entretiens et correspondance d'Hélène Chaubin avec Rose Mioch – Blin, décembre 2018 et début janvier 2019. — Courriels de Rose Blin à André Balent et conversations téléphoniques entre Rose Blin et André Balent, début janvier 2019. — Souvenirs personnels d'André Balent, Rose Blin-Mioch et Hélène Chaubin.

André BALENT, Rose BLIN-MIOCH, Hélène CHAUBIN